



Agence française des chemins de Compostelle

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 2022

Hôtel-Dieu Saint-Jacques à Toulouse et visioconférence

Le mercredi 10 juin de l'an deux mille vingt-six, à quatorze heures, les membres de l'Association dénommée « Agence française des chemins de Compostelle », dont le siège est à Toulouse - 4 rue Clémence Isaure, se sont réunis à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques à Toulouse et en visioconférence, sur convocation de M. John Palacin, Président de l'Association, adressée par voie électronique conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques :

Adhérents :

John Palacin, Conseil régional d'Occitanie ; Benoit Cabrol, Ville de Conques-en-Rouergue ; Aline Tomasin, personne individuelle ; Océane Lallier, Communauté de communes des Coteaux du Girou ; Alain Fabre, Association des Amis des chemins de Saint-Jacques en Occitanie ; Guillaume Cabanis, Association des Amis de Saint-Jacques en Haut-Comminges ; Sylvie Meunier, Communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne ; Stéphane Valentin, Ville de Gimont ; Patrice Binder, Marine Aparicio, Ville de Marsolan ; Marguerite Salles, Association Sur les pas de Saint-Jacques ; Alain Boizard, Jean-Marc Lami, Ville de La Sauve ; Association des Amis de l'abbaye de Fontcaude, Sébastien Pénari ; Gaston Chacornac, Ville de Saugues ; Claude Soret, Association L'Octroi de Cahors ; Théo Belaubre, Laure Courget, Ville de Cahors ; Bernard Rey, Ville de Lauzerte ; Alexandre Mazin, Association Connaissance et Sauvegarde de Saint-Léonard ; Olivier Grenier, François Lherm, Nicole Luck, Michèle Villar, Association Du Bas Rouergue vers Compostelle ; Daniel Senejoux, Association Amis de Saint-Jacques PACA-Corse.

Partenaires du 6^e collège :

Christophe Billard, Manuel Seco Lamas, FFRP.

Invités :

Jérôme Beaunay, DRAC Normandie ; Vincent Biot, PNR Causses du Quercy ; Aurélien Gnat, Ville de Compiègne ; Anne-Laure Moniot, Bordeaux Métropole ; David Minerva, Julien Andurand, Conseil Départemental de l'Aveyron ; Christine Slawinski, Conseil Départemental de la Haute-Garonne ; Estève Cros, Conseil Régional Occitanie ; Céline Favrelière, Elodie Leplus, Conseil Départemental du Gers ; Philippe Mercier, DRAC Occitanie ; Frantz Miral, Cabinet Conte-Miral.

Équipe salariée de l'Agence :

Laure Koupaliantz, Sébastien Pénari, Laetitia Marin, Eva Bezgousko, Aline Azalbert, Célia Quintard.

Sont présents en visioconférence :**Adhérents :**

Pascal Mazet, Conseil régional d'Occitanie ; Françoise Diette, Association Chemins de Compostelle en Touraine – voie de Tours ; Marie-Line Forneiron, Ville de Saint-Lizier ; Michèle Le Pallec, Ville de Rieux-Minervois ; Jean-Pierre Mangé, Association Du Bas Rouergue vers Compostelle ; Marie Garcia, Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène ; Diane Gastellu, Ville de Najac ; Sylvie Croain, Ville de Livinhac-le-Haut ; Jérôme Pamela, Ville de Conques-en-Rouergue ; Marc Balmette, Séverine Devals, Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère ; Marc Balmette, Ville de Sant-Côme-d'Olt ; Clémence Despois, Ville d'Arles ; Guy Mattéo, Association des Amis de Saint Jacques en Languedoc-Roussillon ; Sylvie Mailhol, Ville de Rieux-Volvestre ; Marc Chapel, Ville de Valcabrière ; Bernadette Degand, Association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle en Aquitaine ; Johanna Camp, Association Neuvy sur les chemins de Saint-Jacques ; Romain Bailly, Ville de Neuvy Saint Sépulchre ; France-Caroline Menautat, Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans ; Robert Bacheré, Ville de Cagnotte ; Françoise Laborde, Ville de Sorde-l'Abbaye ; Jean-Pierre Jammes, Conseil Départemental du Lot ; Cécile Hartley, Lorraine Finot Bremond, Ville de Cajarc ; Agnès Palmie, Gilles Vacheyrout, Association 1000 mains à la pâte en Quercy ; Françoise Mouraby, Ville de Pujols ; Sandrine Watremez, Conseil Départemental de la Lozère ; Laura Cellier, Ville de Châlons en Champagne ; Gaëtan Gorce, Luc Jolivel, Ville de la Charité-sur-Loire ; Nathalie Da Silva, Ville de Clermont-Ferrand ; Charles Massondo, Ville de Saint-Palais ; Nadine L'Haridon Boiteau, Ville de Lestelle-Bétharram ; Danielle Tournié, Association Compostelle 2000 ; Lena Exposto, PETR Hautes Terres d'Oc ; Lorant Hecquet, Ville de Vézelay ; Vianney Caudron, gîte Colibri d'Ailleurs.

Invités :

Line Becker, Conseil Départemental de la Dordogne ; Catherine Saint-Martin, Conseil Départemental de l'Ariège ; Agnès Roussillon, Ville de Toulouse ; Maxime Manceau, Cabinet Forvis-Mazars ; Stéphanie Combalbert, Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ; Alexandra Delaugerre, DRAC d'Ile de France.

Ont donné pouvoir :**Adhérents :**

Emmanuel Cros, Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ; Jean-Baptiste de Scorraïlle, Ville de Toulouse ; Michèle Buessinger, Conseil Départemental de l'Aveyron ; Isabelle Bosc, Association Les haltes pèlerins du chemin d'Arles ; Amélie Firmin, La Côte du Midi – Grand Narbonne Tourisme ; Guy Messal, Association 1000 mains à la pâte ; Alexandre Benezet, Ville de Golinac ; Jean-Noël Cassou, Ville d'Ourdis-Cotdoussan ; Alain Giniès, Conseil Départemental de l'Aude ; Laurence Wenzek, Decazeville Communauté ; Marie-José Gasnier, Ville de La Romieu ; Nicole Morère, Jean-Louis Gély, Conseil Départemental de l'Hérault ; Dominique Quéheille, Ville d'Oloron Sainte Marie ; Gérard de Léotoing, Ville de Sorèze.

Sont excusés :**Adhérents :**

Michel Durrieu, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; Régine Anglard, Conseil Départemental de la Dordogne ; Bernard Breil, Ville de Montréal-d'Aude ; Marie-Claire Uchan, Ville de Saint-Bertrand-de-Comminges ; Lilie Flemming, Gîte Le Grangé ; Laurent Inchauspé, Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port ; Muriel Pelissier-Chambaron, Communauté de communes des Deux rives ; Alain Delayre, Ville de Saint-Avit-Sénieur ; Noëlle Morcillo, Association Accueil et traditions Saint-Gilles-Saint-Jacques ; Maurice Boison, Communauté de communes de la Ténarèze ; Alexandre Cattaneo, Ville de Martres-Tolosane ; Jean-Claude Destombes, Association Léguevin Saint-Jacques ; Marie Plane, Conseil Départemental des

Hautes-Pyrénées ; François Ceyrac, Association Un chemin de St-Jacques La voie de Rocamadour en Limousin et Haut-Quercy ; Florence Toulorge, Gîte Un sourire en chemin ; Marjorie Tempier, Gîte Le Petit Pillard ; Francis Cros, Ville de la Salvetat-sur-Agout ; Isabelle Mechin, Ville d'Aire-sur-l'Adour ; Jean-Pierre Adam, Ville de l'Epine ; Thibaut de Rouvray, Ville de Saint-Pé-de-Bigorre ; Patrick Giacosa, Ville de Condom ; Boris Bellanger, Montpellier Méditerranée Métropole ; Marie Cristiani, Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault ; Georges Blachuta, Ville de Saint-Gervais-sur-Mare ; Rose-Marie Trinquier, Ville de Lunas ; Béatrice Bourrel, Ville de Pouzols-Minervois ; Bernard Cauquil, Association Camins ; Marc Chicou, Association La Sauveté de Corronsac ; Christine Lehman, Ville de Pouzols-Minervois ; Stephan Molteni, Ville de Saint-Chély-d'Aubrac ; Vanessa Eggert, Ville de Saint-Gilles ; Sylvie Giesbert, ville de Capestang ; Bernard Canac, Ville de Cransac-les-Thermes ; Robert Souris, Association saintaise des chemins de Saint-Jacques de la Charente Maritime ; Daniel Olgomendy, Ville d'Ostabat Asme et Communauté d'Agglomération Pays-Basque ; Magali Roux, Ville de Villeneuve d'Aveyron ; Séverine Cornut, Conseil Départemental de la Lozère ; Jacques Le Guédard, Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques ; Patricia Céleste, Ville de Pellegrue ; Juliette Leman, Ville de Périgueux ; Alexandre Mazin, Ville de Saint-Léonard de Noblat ; Muriel Perrin, Ville de Saintes ; Michel Pichan, Conseil Départemental de l'Ariège ; Marie Rutayvisire, Association du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle Piémont Ariège Pyrénées ; Anne Philippe, Ville de Laguépie ; Aurélie Chauffier, Derrière le Hublot ; Cécile Delaumone, Association Amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées ; Philippe Gros, Ville de Saint-Gervais-sur-Mare ; Claire Guillemin, Association Saint Jacques en vignoble gaillacois ; Cyril Chappet, Ville de Saint-Jean-d'Angély ; Véronique Jourdan, Les Haltes vers Compostelle ; Jean-Sébastien Orcibal, Ville de Villefranche-de-Rouergue ; Magali Soubiroux, Decazeville Communauté ; Sébastien Erpelding, Ville de Roumengoux ; André Viola, Communauté de Communes Piège, Lauragais, Malepère ; Anne Marserou, Office de tourisme Intercommunal Corbières Minervois ; Bernard Breil, Association des Amis de Saint-Jacques en Terre d'Aude.

John Palacin préside la séance et constate que, le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir. Les documents soumis à la délibération ont été diffusés par voie électronique le 5 juin 2026.

Ordre du jour :

- Rapport moral 2025,
- Bilan d'activité 2025,
- Rapport de gestion et comptes 2025,
- Barème des cotisations et des prestations 2026-2027,
- Programme d'actions 2026,
- Budget prévisionnel 2026,
- Signature de l'arrêté interpréfectoral et mise œuvre du plan de gestion du bien,
- Préparation des anniversaires de l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe et de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (2027-2028),
- Observation des chemins pour l'année 2025,
- Bilan du partenariat avec la production du film « Compostelle » et retombées,

1. Rapport moral 2025

Bonjour à tous. Merci à tous pour votre présence. Merci à tous ceux qui sont connectés en visio. Un certain nombre de personnes sont excusées et nous ont prévenus. Je veux resituer cette assemblée générale dans l'année que nous venons de passer. Avec plusieurs points. Le premier point, c'est le comité interrégional du Bien de ce matin, qui constitue l'aboutissement d'un travail considérable et qui se restitue dans une perspective de 10 ans de travail de l'agence : le plan de gestion du bien est maintenant arrêté et la charte est signée. Désormais, nous rentrons dans une nouvelle étape qui est la valorisation, la gestion, le défi de mettre en mouvement et de faire fonctionner cette gouvernance à trois niveaux dont nous avons parlé.

Le deuxième point que je voulais évoquer, c'est que dans cette année 2025 (et ça a débordé sur l'année 2026), nous avons tant bien que mal tenté de gérer les difficultés budgétaires d'une partie des adhérents, avec un objectif qui était de ne pas avoir une lecture trop rigoureuse du montant des adhésions, des dates de cotisations, etc. Parce que l'objectif principal est de conserver les membres que nous avons réussi à rassembler au sein de l'agence. Un autre élément budgétaire important, c'est qu'il y avait eu un débat en 2025 sur la participation ou non de l'agence au film Compostelle, pour un montant de 20 000 euros. C'est une somme importante pour l'agence et on se demandait si ce n'était pas un petit peu excessif. En toute objectivité, je laisserai l'équipe en parler. Le retour, les retombées, l'exposition médiatique et la notoriété ajoutée produite par la participation à ce film, les déplacements des uns et des autres sur les avant-premières... nous avons été exposés. Je pense que nous avons donc collectivement pris la bonne décision. Le reste de l'ordre du jour de l'Assemblée générale présentera des comptes qui sont maîtrisés. En conseil d'administration, nous avons essayé de piloter, de mesurer ce que nous acceptons de prendre sur nos réserves. Vous savez que l'association a des réserves associatives. Je parle sous le contrôle des experts comptables, donc je suis prudent. On appelle ça des fonds associatifs, une forme de réserve relativement abondante faite pour faire face aux moments difficiles. Nous avons décidé de passer le cap budgétaire épineux en prélevant un petit peu sur cette réserve, en maintenant notre activité et en maintenant l'équipe au bon périmètre. Il me semble, nous verrons au moment de la discussion des comptes, que c'était également une bonne décision collective. Au-delà, les autres points à l'ordre du jour et les autres points d'activité sont, s'agissant du label communal, s'agissant de la charte accueil, s'agissant du suivi des fonds européens, l'activité est foisonnante, très importante.

J'ajoute donc à ce rapport moral des remerciements à l'équipe qui fait face aux différents chocs qui se présentent à elle, tout en gardant une forme de stabilité dans le volume d'activité qui est produit et qui est relativement considérable. Merci beaucoup. Je vous laisse introduire la suite de l'ordre du jour.

2. Bilan d'activité 2025

Observation :

Note de conjoncture

Afin de comprendre au mieux l'évolution de fréquentation des différentes voies, l'Agence française des chemins de Compostelle réalise chaque année un document qui présente, de manière synthétique, les données internes à l'association croisées avec les données de ses différents membres. La note de conjoncture 2024 a été augmentée cette année de nouvelles données (demande de devis de la Malle Postale et deux nouveaux éco-compteurs à Sarrance et à Mifaget) en plus de celles collectées chaque année (éco-compteurs, ventes de credencials, données des réseaux sociaux et du site internet, données de nos partenaires : offices de tourisme, hébergements, bureaux d'accueil jacquaire, ventes de topoguides et labels).

La note de conjoncture 2024 a été diffusée sur notre site internet ainsi que dans nos newsletters et présentée aux partenaires lors de diverses interventions comme les Assises de la voie d'Arles, les Assises de la voie du Puy-en-Velay, les 1ères rencontres du Conques-Toulouse, un petit-déjeuner sur les actualités de l'agence et durant l'Assemblée Générale de l'association.

Développement de l'observatoire

Le déploiement de l'exploitation de l'outil Eco-Visio se poursuit en lien avec les collectivités qui ont installé des éco compteurs sur leur territoire. Dans le cadre du projet SUDOE, l'installation d'un éco compteur est en cours à Eauze dans le Gers.

- Recherche et diffusion des connaissances

Conseil scientifique

Le conseil scientifique du bien n'a pas été réuni en 2025. Toutefois, des échanges sont poursuivis avec certains membres engagés dans plusieurs projets :

- Sébastien Rayssac, maître de Conférences HDR, directeur adjoint du LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires) a présenté aux membres de l'Agence le film, réalisé dans le cadre d'un programme de recherche, intitulé « Trait d'union » (55 min), portant sur la construction et les enjeux des zones tampons. Sa diffusion et mise en valeur en partenariat avec l'Agence a été étudiée. Réalisé en 2024 et monté courant 2025, il prolonge les travaux de recherche de Sébastien Rayssac, notamment membre du conseil scientifique, assisté pour ce projet de Jean Michel Cazenave, enseignant à l'Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA). Il réunit les témoignages de Daniel Olçomendy (maire d'Ostabat), de Thierry Rudelle (UDAP Aveyron), de l'agence Monomo, d'Isabelle Jardin (DREAL Occitanie) et de Sébastien Pénari (AFCC).

Ce documentaire de 52 minutes est à la fois un support de formation et de valorisation des démarches engagées pour définir les zones de sensibilité paysagères, désormais reconnues comme zones tampons pour les sections de sentier. Il est aussi un support de sensibilisation des habitants, élus ou professionnels autour du chemin.

Une première projection a été organisée à Marsolan (Gers), dans le cadre de l'Atelier de territoire du Gers, le 12 janvier 2026, et a accueilli près de 70 spectateurs.

- La promotion des actes des colloques scientifiques dédiées au bien « chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, de 2018 et de 2024, se poursuit grâce aux newsletters de l'Agence ;

- Les actes du colloque international : « Autour du corps de l'apôtre Jacques le Majeur à Toulouse. Analyse des reliques, légendes hagiographiques et mémoires carolingiennes », organisé par l'Université Toulouse Jean Jaurès - FRAMESPA, en novembre 2023 à Toulouse, ont fait l'objet d'un appui à souscription des actes grâce aux newsletters de l'Agence. L'ouvrage a été intégré aux ressources culturelles sur le site de l'Agence.

Un petit déjeuner virtuel des chemins de Compostelle a été consacré à l'actualité de la recherche scientifique le 6 octobre 2025.

Sont intervenus :

- Manuel SECO LAMAS, Doctorant à l'Université de Toulouse 2 – Jean Jaurès, école doctorale Allph@, unité de recherche CEIIBA - Centre d'Etudes Ibériques et Ibéro-Américaines, "Le Chemin de Saint-Jacques dans la presse : approches méthodologiques par le traitement automatique du texte".
- Olive CORENTIN, doctorant, Université Paul Valéry, Montpellier

« Voyager à pied comme Pèlerin de Saint-Jacques-en-Galice du XIIe au XVe siècle. Une étude d'archéologique expérimentale. »

- Karine BOIVIN, Ph. D. en génie biomédical (biomécanique), Institut de génie biomédical, École Polytechnique de Montréal, Montréal, Québec,

"La santé physique du pèlerin à pied"

- Sébastien PENARI, chargé de développement scientifique et culturel à l'Agence française des chemins de Compostelle,

"Présentation non exhaustive des ressources scientifiques dédiées aux chemins"

Projet de documentaire sur France 5

A la suite de ce petit déjeuner virtuel, une productrice de documentaires pour la chaîne France 5 a contacté l'Agence dans l'optique de la réalisation d'un documentaire de vulgarisation scientifique pour une diffusion en 2027. Des propositions d'approche éditoriale et des contacts ont été transmis dans ce cadre.

Rencontre Marcher pour guérir® #3

La commune de Saint-Lizier, abritant le Centre Hospitalier Ariège-Couserans, a souhaité accueillir et co-organiser en partenariat avec l'Agence une troisième édition des rencontres « *Marcher pour Guérir®* ». L'AFCC a animé le comité scientifique de la manifestation, géré la création et diffusion de la communication ainsi que les inscriptions. L'accueil et la logistique ont été pris en charge par la commune en lien avec le Centre Hospitalier.

Cette troisième édition a eu lieu le 21 novembre 2025 et s'est articulée en trois temps :

· Le Corps et la Marche : Fabien Pillard, professeur en médecine du sport à l'université de Toulouse, Karine Boivin, professeur au département des sciences de l'activité physique (Université de Québec Trois Rivières) et Agathe Glinzbeck, cheffe de clinique dans un service de médecine du sport (CHU Toulouse Purpan) ont tour à tour présenté des données d'observation et réflexions consacrées aux effets cardiovasculaires et métaboliques de la marche au long cours, ainsi qu'à la préparation physique et la prévention des blessures chez les randonneurs. Le nutritionniste Edwin Lucas a présenté un certain nombre de conseils en matière d'alimentation et ses effets sur le métabolisme.

· Santé Mentale et Nature : La marche comme une "inclusion réciproque du dehors et du dedans" a été étudiée par le professeur Laurent Schmitt de l'université Toulouse Paul Sabatier (psychiatrie), ainsi que par Sandrine Ankaoua, guide reconnexion nature et conférencière, qui s'est attachée à aborder le rôle de la nature comme alliée prévention santé et facteur de bien-être.

· la randonnée fait social et sociétal et outil de développement territorial : Les enjeux économiques et de développement de la randonnée ont été abordés en deux temps. Une intervention de Pierre Torrente, directeur du campus d'excellence des métiers du tourisme pyrénéen (ISTHIA), rattaché à l'université Toulouse Jean Jaurès, a mis en évidence le poids économique de la randonnée et les enjeux, idées reçues et débats autour de cette activité porteuse d'un développement local.

Une table ronde, animée par Christophe Agnus, directeur de Pyrénées Magazine, a permis un partage de réflexions sur les enjeux et pratiques des acteurs de la randonnée pour le développement local des chemins de Compostelle en Ariège.

Cette session réunissait Isabelle Cambus, chargée de mission santé et environnement du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, Marina Salby, la directrice de l'Agence touristique départementale Ariège Pyrénées ainsi que trois acteurs associatifs : le comité départemental de la Fédération française

de la randonnée pédestre représenté par Jean-Claude Emlinger, Juliette Carpentier, la directrice de l'association d'accompagnement et d'insertion « Les Premiers pas » et Yves Dubas, représentant l'association « Le chemin de St-Jacques du Piémont pyrénéen Ariège-Pyrénées ».

Olivier Pontiers, directeur du Centre Hospitalier Ariège-Couserans, a clos cette journée d'échanges.

Les actes de ces rencontres seront publiés en 2026.

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence. Elle est diffusée à environ 4800 contacts.

- Envoi de la newsletter réseau février 2025 : 4770 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau mai 2025 : 4538 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau juin 2025 : 4704 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau septembre 2025 : 4666 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau décembre 2025 : 4731 destinataires

Participation à la réunion des Directions Régionales des Affaires culturelles

La Directrice de l'Agence a été invitée à intervenir lors du séminaire réunissant les DRAC-DAC-MAC, adjoints et secrétaires généraux des DRAC, organisé par la Délégation à la coordination de l'action territoriale (DCAT) avec la Sous-direction des affaires européennes et internationales (SDAEI) qui s'est tenu le mercredi 24 septembre 2025 au musée d'Orsay.

Elle a participé à la table-ronde animée par François Parain, chef du bureau des affaires internationales / SDAEI, sur le thème « Patrimoines de dimension internationale : quels enjeux et quels défis pour les politiques d'attractivité des territoires ? » aux côtés de Bruno Favel, chef de la Mission du patrimoine mondial / DGPA, Christian Mantei, président du conseil d'administration Atout France, Marc Daniel, Drac adjoint Occitanie, et Johann-Hilel Hamel, DAC Martinique.

L'ANIMATION ET LA GESTION DU BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

Plan de gestion national

Le plan de gestion national du bien, élaboré, arrêté et délibéré en 2023, était en attente de la validation par le Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco de l'Atlas des zones tampons et des protections qui en est l'une des annexes. Suite à la décision d'approbation de cette instance (voir infra), le plan de gestion fera l'objet d'un arrêté inter-préfectoral, signé par les 11 préfets de région concernés, en 2026. Un Comité de bien pourra être organisé dans le prolongement de cette étape importante et initier la mise en œuvre du plan de gestion national.

Atlas des zones tampons

Une nouvelle proposition d'Atlas des zones tampons et des protections, prenant la forme d'une demande de modifications mineures du bien 868, a été déposée à la Délégation française auprès de l'UNESCO, par une lettre du Directeur général des patrimoines du Ministère de la Culture et de l'architecture adressée à Mme la Déléguée adjointe par interim qui l'a transmis au Centre du patrimoine mondial.

Cette demande a fait l'objet d'une décision d'approbation par le comité du patrimoine dans sa réunion 47 COM 8B.43 de juillet 2025. Elle est assortie de recommandations :

- fournir des mises à jour concernant l'approbation des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) pour les composantes 056 pont de Lartigue ; 057 collégiale de La Romieu ; et de 072 à 078 (sections de sentier)
- fournir des cartes à une échelle plus précise qui montrent les limites du bien et des zones tampons pour les sections du Chemin du Puy (072 à 078),
- envisager de désigner les composantes 072 à 078 en tant que patrimoine culturel en vue de leurs protection et conservation appropriées,
- inscrire les éléments constitutifs dans les schémas de cohérence territoriale (SCoT) correspondants, ainsi que dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les projets d'aménagement et de développement durables (PADD),
- finaliser le plan de gestion du bien en cours d'élaboration,
- poursuivre la recherche historique et archéologique sur le Chemin du Puy,
- fournir davantage d'explications et de documentation sur les mécanismes de protection pour l'élément constitutif 062 (Hôpital Saint-Jacques à Figeac) et sa zone tampon,
- assurer une communication régulière et une coordination efficace entre les différents acteurs concernés.

Il est demandé à l'État partie de soumettre au Centre du patrimoine mondial un rapport sur la mise en œuvre des recommandations pour examen, mais sans mention d'un délai précis. Il peut accompagner le renouvellement du plan de gestion (décalé à 2031) ou le prochain rapport périodique.

Les notifications de la décision par courrier du Préfet coordonnateur ont été transmises aux référents du bien et propriétaires/gestionnaires de composantes en novembre 2025, assorties de la diffusion de l'avis d'ICOMOS, de la décision du Comité du patrimoine mondial, et de l'Atlas des zones tampons et protections.

Sollicitations sur les projets d'implantation d'énergies renouvelables (EnR) à proximité de composantes du bien

L'Agence a été sollicitée pour des demandes d'analyse et avis sur des projets d'implantation d'EnR dont deux projets autour de Châlons-en-Champagne et la commune de L'Épine, ainsi que sur un projet d'implantation d'antenne de téléphonie à Aragnouet. Pour le moment, l'AFCC est en attente d'outils méthodologiques à développer avec les services déconcentrés concernés (DRAC, Dreal, Uday).

Accompagnement des collectivités sur les cahiers de gestion locaux et animation du réseau des acteurs du bien

La ville de Compiègne a été accompagnée pour la réalisation de son cahier de gestion local et de nombreux échanges ont eu lieu avec le cabinet mandaté pour la réalisation du plan de gestion du Mont-Saint-Michel et sa baie afin de coordonner les cahiers de gestion et zones tampons des deux biens concernés.

En Nouvelle-Aquitaine, grâce à l'appui de la DRAC, les projets en cours des cahiers de gestion des composantes « église de Notre-Dame-de-la-fin-des-terres » sur la commune de Soulac-sur-mer, et de « l'ancienne abbaye Notre-dame-de-la-Sauve-majeure » sur la commune de La Sauve en Gironde, ont abouti.

Le plan de gestion relatif à l'inscription de 1981 de la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens a été finalisé en novembre 2025. Il sera examiné par le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco et sa zone tampon

substituera à l'actuel périmètre de l'Atlas du bien 868.

Plusieurs cahiers de gestion locaux demeurent à finaliser en 2026: celui de la basilique Sainte-Madeleine à Vézelay, l'église Saint-Jacques d'Asquins, la tour Saint-Jacques à Paris et ceux des deux composantes de la ville de Cahors (Pont Valentré et Cathédrale Saint-Etienne).

Plusieurs commissions locales se sont tenues en 2025 à :

- Neuvy-Saint-Sépulchre (septembre)
- Amiens (octobre)
- Toulouse, la commission du SPR en faisant fonction (novembre)
- Bourges (novembre);
- Rabastens (décembre).

Le réseau des propriétaires, gestionnaires et acteurs sur ce bien est constitué de 95 communes soit propriétaires d'un édifice, soit localisés sur une section de sentier.

A ce jour, on compte 56 communes adhérentes à l'AFCC.

La majeure partie des autres communes sont situées sur les sections de sentier et adhèrent à travers leur intercommunalité à savoir la Communauté d'agglomération du Grand Auch, la communauté d'agglomération du Pays Basque, les EPCI situés sur le GR®65 (Aubrac Carladez et Viadène adhérente à compter de 2024, Comtal Lot et Truyère, le Grand Figeac, la Ténarèze) ; en outre deux EPCI adhérents sont propriétaire ou gestionnaire de composantes du bien : Vallée de l'Hérault et Pays d'Orthe et Arri-gans. Le Pôle métropolitain du Grand Amienois devrait rejoindre les adhérents de l'Agence en 2026.

9 des 95 communes restent en dehors du réseau du bien : Gréalou a démissionné en 2024, Bordeaux, Compiègne, Le Puy-en-Velay, Gréalou, L'Hopital-Saint-Blaise, Aragnouet, Audressein, Buisson de Ca-douin.

Concernant les Départements, un quatrième département propriétaire d'une composante a intégré les membres du réseau de l'Agence : le Conseil départemental de Landes.

Le département des Pyrénées-Atlantiques a intégré le réseau de l'Agence grâce au projet européen Poctefa « Volver Camino » (voir infra). Pour mémoire, les autres départements concernés par les composantes du bien et adhérents à l'AFCC sont l'Ariège, l'Aveyron, la Lozère, le Lot, et la Dordogne. Le département du Gers a quitté le collège des membres de l'Agence en 2025.

Les 7 sections de sentier

Plusieurs actions ont ciblé les sept sections de sentier, composantes du bien, et leurs acteurs durant cette année :

- le film « Traits d'union, des sentiers ordinaires aux espaces patrimonialisés » (voir supra).
- la présence d'un séminaire organisé par la DREAL puis le lancement d'un Atelier des territoires sur la section « Lectoure-Condom » - Gers
- le lancement de l'observatoire photographique du paysage et une première campagne de prises de vue par le prestataire dans ce cadre
- L'organisation d'un atelier dédié dans le cadre des Assises de la Voie du Puy (novembre 2025) ;

Intervention au séminaire « Les paysages d'Occitanie par les chemins »

Cette rencontre annuelle accueillie le 12 juin au musée Narbo Via était proposée par la DREAL Occitanie. Elle a accueilli une centaine d'acteurs institutionnels et associatifs. Il était proposé d'interroger à la fois

les fonctions, les perceptions et le statut des chemins, permettant de percevoir les paysages d'Occitanie différemment

L'agence était invitée à intervenir sur la table ronde 1 « Les chemins pour se déplacer. Interroger leurs vocations, usages et statuts, pour une continuité des itinéraires » aux côtés de :

- Karine Beau-Thyarion, Agence Technique Départementale du Gard
- Thomas Azema, FFRP, département de l'Hérault
- Amélie-Madeleine Guers, PNR du Haut-Languedoc
- Antoine Frances, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

L'intervention de l'AFCC consistait essentiellement à présenter des données de l'enquête sur les publics menée en 2021.

Une seconde table ronde avait pour thème « Découvrir – Arpenter le territoire au travers d'une démarche sensible, culturelle ou récréative ».

Des actes sont à paraître.

Observatoire photographique des paysages de la Voie du Puy

Avec le soutien financier et l'appui méthodologique constant et soutenu de la DREAL Occitanie, le projet de la mise en place d'un observatoire photographique, envisagé depuis plusieurs années et initié par une réunion en septembre 2024, a avancé en 2025.

Les réunions et des échanges ont permis de préparer des listes des points d'observation. Ceux-ci ont été définis à partir de l'exploitation des données de l'étude Chemins Faisons. Il s'est agi de définir des points paysagers susceptibles d'évolution et qui font sens pour caractériser l'identité de chacune des sections. Des échanges et des tableaux sélectionnant les points de vue géolocalisés ont été définis collectivement et fournis au photographe/paysagiste recruté pour cette action.

Les points d'observation sont constitués par :

- des thématiques d'observation transversales aux 7 tronçons de chemin : étalement urbain, aménités entrées de bourgs, éléments structurant le paysage rural, ouverture ou fermeture d'un panorama, publicité, signalétique, sécurité,
- des thématiques particulières à chacun : la qualité du bâti, le maintien de ce qui fait immersion dans le paysage (plateau, bocage, types de plantations, patrimoine lié à l'eau)

La démarche s'est poursuivie en juillet et en octobre 2025 par la phase de prises de vue par le photographe avec un échange sur le terrain avec le référent du sentier lorsque c'était possible. Les prises de vues ont ensuite été présentées et argumentées lors d'échanges en visioconférence.

La commande au photographe s'est limitée à 70 points de vue. Une centaine ont été réalisés de sorte que certains points de vue feront l'objet d'un suivi dans la durée par rephotographie (corpus principal), alors que d'autres marquent un état à l'instant, sans suivi (corpus secondaire). Les longueurs inégales des tronçons (de 17 km à 35 km) obligent à des variations dans le nombre de points d'observation et à des choix drastiques. Une base a été choisie d'un point de vue calculé tous les 1,5 km et lissée sur les 160 km cumulés de tronçons.

Les points de cadrage sont réalisés à hauteur d'Homme avec une focale 50 et depuis le chemin.

L'observatoire sera localisé ici <https://www.popp-sudouest.fr/public/popp>

REPARTITION DU NOMBRE DE POINT DE VUE PAR SENTIER AVANT TRI FINAL ET SAISI DANS LA BASE DE DONNEES				
N° SENTIER	DISTANCE	RAPPORT PAR 1,5 KM	PART CORPUS PRINCIPAL	PART CORPUS SECONDAIRE
1	17	11/12	7/8	4/3
2	17	11/12	7/8	4/3
3	18	12	8	4
4	22	14/15	9/10	5/4
5	26	17	11/12	6/5
6	35	23	15/16	8/7
7	22	14/15	9/10	6/5
TOTAL	MINI	102	66	36
	MAXI	106	72	34

L'atelier des sections de sentier dans le cadre des assises de la Voie du Puy

A l'occasion des assises organisées à Cahors en novembre, les référents des sept sections de sentier ont été à nouveau réunis dans le prolongement du « club » d'échange permanent initié et non réuni depuis la fin de l'étude « Chemins faisons » en 2021. La réunion était animée par l'Agence, Vincent Biot (Parc naturel régional des causses du Quercy) et Isabelle Jardin (DREAL). Ont été abordés les sujets suivants :

- la présentation de l'Atlas des zones tampons, des demandes de suivi d'ICOMOS sur la mise en place des règles de gestion dans les PLUI ;
- l'élargissement de la zone tampon là où le tracé du sentier est tangent avec la limite du périmètre retenu ;
- les actions à prévoir : définir les attributs, échanger sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques définies par chacun, les indicateurs d'évaluation des cahiers de gestion et les outils de médiation à partir de la mise en place de l'observatoire, une meilleure gouvernance sur chacun des tronçons pour une meilleure gestion et la fluidité ;
- un échange sur les pratiques d'inventaire des patrimoines associées à la fabrication des PLUI sur chacune des sections (projet sur le Grand Cahors, action partielle menée avec des étudiants sur plusieurs communes en Aubrac, une action confiée aux élus formés à cette fin pour 158 communes dans l'agglomération basque) ;

L'atelier s'est conclu sur le besoin d'une réunion en présentiel entre acteurs des sections de sentier vers mars / avril 2026 et portant notamment sur l'observatoire et les échanges de bonnes pratiques.

Il a également été formulé le besoin d'une rencontre avec des gestionnaires d'autres sites pour connaître leurs outils et pratiques en matière de préservation des paysages, de gestion des EnR.

L'Atelier de territoire sur la section Lectoure-Condom de la Voie du Puy-en-Velay (868-077)

Cette démarche sollicitée par les deux communautés de Communes Ténarèze et Lomagne Gerseoise est coordonnée par la Direction départementale des territoires (DDT) du Gers et financée par la DREAL Occitanie. Elle se déroule d'octobre 2025 à mai 2026, avec trois ateliers jalons : octobre, janvier et mai. Les enjeux posés portent sur :

- l'appropriation locale de la Valeur universelle exceptionnelle : Comment définir et mettre en place une stratégie d'appropriation de ces "fragments" de bien d'un point de vue socio-culturel, touristique, réglementaire ? Il s'agit de décliner la Valeur Universelle Exceptionnelles à l'échelle des 3 éléments du Bien au travers de ces attributs et de (Ré)inscrire le chemin dans son ensemble et ses composantes UNESCO dans le « paysage conscient » des habitants, des acteurs économiques et usagers du territoire
- Construire une dynamique commune de promotion et de valorisation de cet outil culturel : quelles stratégies de mise en tourisme, de mise en production, de valorisation et de protection ?
- élaborer une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique « type » sur l'emprise des zones tampon avec définition et rédaction de prescriptions réglementaires à intégrer dans les documents de planification.
- Formaliser une gouvernance simple et agile entre les deux EPCI, le Conseil départemental du Gers (et autres acteurs) ainsi qu'identifier les dispositifs à mobiliser ou à créer. Quels acteurs associer ? Quels supports, quelle instance, quel formalisme imaginer pour permettre un travail coopératif aux intercommunalités ?

Les livrables attendus sont un cahier de définition des attributs communs et spécifiques, une feuille de route définissant la stratégie d'appropriation et de valorisation de tous les acteurs, des éléments et outils de protection et de mise en valeur du tronçon.

L'agence a fourni l'ensemble de la documentation et participe aux ateliers de travail.

LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Le label « Accueil - Chemins de Compostelle en France® »

RESEAU DU LABEL "ACCUEIL - CHEMINS DE COMPOSTELLE EN FRANCE" BILAN 2025

Département de déploiement	Ariège	Aude	Aveyron	Haute-Garonne	Gironde	Hérault	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	TOTAL
Hébergeurs labellisés fin 2024	3	3	15	19	12	5	19	10	8	94
Hébergeurs labellisés en 2025	0	3	2	3	0	0	4	0	2	14
Hébergeurs délabellisés en 2025	0	0	1	0	2	0	3	0	0	6
Hébergeurs labellisés fin 2025	3	6	16	22	10	5	20	10	10	102

En 2025, le réseau du label compte 102 hébergements labellisés. Si 6 membres ont quitté le réseau, 14 nouveaux membres l'ont rejoint.

L'année 2024 a permis à l'Agence de retravailler les différents outils et documents relatifs au label « Accueil – Chemins de Compostelle en France® » avec les structures départementales de promotion touristique concernées – ADT/CDT (conventions, argumentaire, formation, animation du réseau).

Bien qu'affectés par les budgets des départements et la démission de certains, la dynamique de développement du label en 2025 a été poursuivie en signant les nouvelles conventions intégrant le choix de scénario de gouvernance de chacun.

Dans une volonté de valoriser encore davantage le réseau engagé dans l'accueil des pèlerins, l'AFCC a établi de nouveaux leviers de communication. Le nouveau site internet de l'AFCC bénéficie maintenant d'une carte interactive et notamment d'un annuaire hébergeurs qui met en avant les hébergements partenaires. L'Agence a également conventionné avec la société de production du film « Compostelle », qui sortira en 2026 et où le panneau identitaire du label apparaîtra à l'image.

L'objectif est de poursuivre le développement de cette démarche comme un gage de qualité d'accueil sur les Chemins de Compostelle en France, reconnu nationalement et internationalement.

Premières rencontres nationales du réseau « Accueil – Chemins de Compostelle en France® »

Le 6 novembre 2025 ont eu lieu les premières rencontres nationales du label « Accueil – Chemins de Compostelle en France® » à Cahors, celles-ci étaient articulées autour d'interventions sur différentes problématiques comme la collecte des données d'information, la communication, les actions à mettre en œuvre pour avoir un hébergement plus inclusif de tous les publics et les actions à mettre en place pour s'engager dans une démarche de développement durable. Ces interventions ont été suivies par des ateliers riches en échanges autour de ces mêmes thèmes.

Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France

La poursuite du programme "**Communes Haltes**" témoigne du succès de la stratégie d'accompagnement des territoires et de développement de l'itinérance. En valorisant l'engagement des communes, nous pérennisons une offre de services homogène et qualitative pour les usagers des chemins de Compostelle à travers le territoire. Ce label, qui couvre aussi bien les aménagements que la médiation culturelle, s'affirme aujourd'hui comme un levier majeur de développement et de préservation du rayonnement des Chemins.

L'année a été marquée par la sélection de la 3ème promotion "Communes Haltes". Vingt communes ont porté leur candidature en répondant à l'appel à manifestation de décembre 2024, elles ont par la suite dressé leur état des lieux, un plan d'action pour 3 ans en conformité à la Charte.

La nouvelle promotion est ainsi constituée des communes suivantes :

- Cransac Les Thermes (12) : chemin de Conques-Toulouse
- Najac (12) : chemin de Conques-Toulouse
- Nasbinals (48) : voie du Puy en Velay
- Villeneuve D'Aveyron (12) : chemin de Conques-Toulouse
- Villefranche De Rouergue (12) : chemin de Conques-Toulouse
- Golinac (12) : voie du Puy en Velay
- Lunas (64) : voie d'Arles
- Saint Chely D'Aubrac (12) : voie du Puy en Velay
- Peyre En Aubrac (48) : voie du Puy en Velay
- Limogne en Quercy (46) : voie du Puy en Velay
- Salon De Provence (13) : via Aurelia
- Rabastens (81) : chemin de Conques-Toulouse
- Gaillac (81) : chemin de Conques-Toulouse

- Lescar (64) : voie d'Arles
- Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83) : via Aurelia
- Saintes (17) : voie de Tours-Paris
- Cagnotte (40) : voie de Tours-Paris
- Alairac (11) : voie du Piémont-Pyrénéen
- Sainte-Foy-la-Grande (33) : voie de Vézelay
- Pellegrue (33) : voie de Vézelay

La dynamique du label repose sur sa méthode collaborative, l'élaboration de la feuille de route agit comme un véritable catalyseur de mobilisation locale. Elle permet de réunir élus, techniciens, professionnels, associations et habitants autour d'un projet commun, le label est le fruit d'un dialogue entre les forces du territoire. En intégrant le réseau, ces communes donnent un élan et bénéficient de l'expertise technique de l'Agence par un suivi sur mesure pendant trois ans, alliant ingénierie conseil, actions de promotion et mise en réseau. Une approche globale qui fait du label un levier de développement pérenne pour les chemins

Afin de valoriser l'entrée de chaque commune dans le réseau et officialiser ces partenariats, plusieurs signatures de conventions ont été célébrées tout au long de l'année. Ces événements sont essentiels pour fédérer les acteurs locaux

- o Pour la promotion 2025, à Cransac-les-Thermes (12) en mars, à Najac (12) en avril, à Pellegrue (33) et Lescar (64) en juillet, à Sainte-Foy-la-Grande (33) en août, à Villeneuve d'Aveyron (12) et Villefranche-de-Rouergue (12) en septembre et à Gaillac (81) en novembre
- o Pour la promotion 2024, à Pouzols-Minervois (11) en mai, à Saint-Jean-d'Angély (17) en septembre et lors de Journées Européennes du Patrimoine à Martres-Tolosane (31) et à La Romieu (32).

2^{ème} Rencontres des Communes Haltes à Saint Lizier

25 personnes

Eductour Rieux Volvestre / Valzergue-Cransac

Renouvellement des conventions

- Livinhac
- Lectoure
- Condom
- Eauze

Campagne photos « Communes Haltes »

Dans le cadre du projet Destinations Digitales (Atout France), l'Agence a lancé une campagne photographique pour actualiser le fonds d'images des « Communes Haltes ». En juillet 2025, le photographe Jean-Jacques Gelbart et deux membres de l'équipe ont immortalisé seize étapes clés (Lectoure, La Romieu, Condom, Eauze, Martres-Tolosane, Rieux-Volvestre, Saugues, Saint-Alban-sur-Limagnole, Peyre-en-Aubrac, Nasbinals, Saint-Chély-d'Aubrac, Golinac, Livinhac-le-Haut, Saint-Palais, Navarrenx et Lescar). Ces prises de vues professionnelles (terroir, patrimoine, services, drone, aménagement) constituent une banque d'images de haute qualité pour valoriser l'engagement des communes, leurs actions et leurs aménagements dans le cadre du label et promouvoir l'itinérance auprès des nouveaux publics.

Formation et soutien aux compétences

Organisées à l'initiative de la SPL Ouest Aveyron Tourisme, en collaboration avec l'Agence Française des Chemins de Compostelle et le soutien de la municipalité de Najac, une journée de formation a été organisée pour les acteurs de l'itinéraire « Conques-Toulouse ».

L'Agence a animé les modules suivants :

Partager un socle commun :

- Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) de l'inscription du bien en série à l'UNESCO : culture générale sur les chemins et le Patrimoine Mondial
- Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe (ICCE)
- L'itinérance : ses publics, les valeurs, la pratiques et les chiffres

Les bonnes pratiques à adopter :

Hébergeurs et restaurateurs : réglementation, points de vigilance administrative, démarche qualité, bonnes pratiques.

Offices de tourisme : utilisation du nouveau site internet de l'Agence comme ressource d'information pour les marcheurs, réponses aux questions fréquentes, aide à la recherche d'hébergement pour les pèlerins, collecte des données de fréquentation, valorisation de la portion locale des chemins.

Communes : réalisation d'un diagnostic de sécurité des abords des chemins, signalétique, biens et services disponibles aux itinérants, création de liens entre habitants/commerçants et patrimoine jacquaire, présentation du projet 1000 mains, stickers "communes haltes" et manifestations culturelles.

Ateliers d'approfondissement des sujets :

Atelier histoire des chemins de Compostelle : pérégrination vers Compostelle et culture générale sur le monde général (légendaire)

Atelier bonnes pratiques et communication : mise en visibilité, mise en réseaux, référencement

Les signalétiques

Des sollicitations pour les logos, pour les clous ou pour des conseils et validations de contenus sont régulièrement traitées.

En 2025, il a été répondu à des demandes :

- de panneaux d'entrée de ville,
- pour une stèle, au renouvellement de la plaque commémorative d'inscription de la basilique Saint-Sernin à Toulouse (31),
- pour les clous directionnels : Communauté de communes Razes Malepere pour l'équipement des 6 communes (11) ; Communauté des communes des Corbières Minervois (11) et Communauté d'agglomération du Grand Carcassonne (11) ; les communes de Lectoure et Condom (32).
- pour de la signalétique et circuit d'interprétation et d'entrée de bourg pour la commune de Neuvy Saint-Sépulchre et la mise à jour à Espalion (12) d'un panneau intégré au schéma global d'interprétation du chemin.
- pour des panneaux routiers pour la commune de Folleville (80).
- pour l'usage des logos et emblèmes en vue d'identifier et promouvoir un chemin notamment pour la commune de Saint-Julien Chapeuil (43).

Les petits-déjeuners :

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, l'Agence a reconduit pour une deuxième saison son cycle de webinaires mensuels. Ces petits-déjeuners virtuels d'une heure permettent de maintenir un lien de proximité régulier, co-animé avec nos partenaires, il s'est imposé comme un temps fort d'échange et de montée en compétence pour les professionnels de l'itinérance.

Plusieurs thèmes ont pu être abordés :

- Janvier : « Les outils de l'Agence, quoi de neuf ? »
- Février : « A la découverte des savoir-faire le long des chemins »
- Mars : « Focus : sauvegarder et transmettre son patrimoine jacquaire à Toulouse »
- Avril : « Le patrimoine au service de la solidarité ville-campagne »
- Mai : « Le mécénat et l'action de la Fondation du patrimoine sur les Chemins de Compostelle »
- Juin : « Rendre accessible les chemins de Compostelle »
- Septembre : « Petites Cités de Caractères, Plus Beaux Détours de France, Plus Beaux Village de France et Communes Haltes : la synergie des labels pour la qualité de l'accueil des cheminants »
- Octobre : « L'Actualité de la recherche scientifique sur les chemins de Compostelle »
- Novembre : « Fonds européens et culture : acteurs et disposition de financement en 2025 »
- Décembre : « Les actualités des associations jacquaires »

En moyenne, ils ont rassemblé près de 40 participants issus du réseau de l'Agence.

Les petits-déjeuners virtuels de l'Agence sont disponibles sur sa chaîne Youtube : [@agencefrancaise-descheminsd3523](#) et ont été visionnés près de 135 fois en moyenne

- **Animation des grands itinéraires**

Structuration de la Via Podiensis – Gr®65 (CIMAC)

Les Assises de la voie du Puy se sont tenues les 6 et 7 novembre au Palais des Congrès de Cahors.

Durant deux demi-journées animées par l'équipe de l'Agence, près de 40 participants représentant les acteurs clés de la Voie du Puy, sont venus réfléchir collectivement aux défis à venir. Les participants ont exploré des thématiques cruciales telles que gérer et sécuriser la voie : bilan et perspectives face aux nouveaux défis, et anticiper les retombées potentielles du film "Compostelle" (information, aménagements, services). A cette occasion, une première version de la bande-annonce du film, dont l'Agence est partenaire, a été projetée.

Trois ateliers ont permis d'approfondir de manière participative plusieurs axes stratégiques :

- Mettre en œuvre le plan de gestion du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (cahiers des gestion locaux, documents d'urbanisme, commissions locales)
- Développer les outils de communication (comment promouvoir les chemins de Compostelle et la voie dans son intégralité, comment cibler une communication adaptée à chaque section ?)
- S'adapter aux nouveaux enjeux du chemin (fréquentation, dérèglement climatique, nouvelles pratiques).

Structuration de la Voie d'Arles – Gr®653 (CIMAC)

L'Agence a réaffirmé son engagement pour la Voie d'Arles en inscrivant ses actions dans la continuité des projets portés depuis 2023 dans le cadre du soutien accordé par le FNADT – Comité Massif Central. Cette volonté s'inscrit dans un CPIER (Contrat de Plan Interrégionaux État-Région) - Convention inter-régionale du Massif central (CIMAC), et poursuit trois axes stratégiques : préservation et valorisation des ressources et milieux naturels, transformation économique et renforcement de l'attractivité. Ces objectifs se traduisent par les points clés suivants :

1. Itinéraire praticable et sécurisé (confort, signalétique, aménagement).
2. Découverte des territoires et du patrimoine
3. Réparation des flux et des hébergements
4. Services professionnels et durables (vélo, découverte locale).
5. Information, promotion, et commercialisation.

>Assises de la Voie d'Arles

Les 3èmes Assises de la Voie d'Arles, se sont tenues les 13 et 14 mars, ont réuni plus de 40 acteurs (élus, techniciens, associations et professionnels) pour co-construire l'avenir du GR®653. Cet événement organisé avec la complicité de la ville d'Arles (13) à l'Espace Van-Gogh, a réaffirmé la dimension internationale de cet itinéraire reliant Rome à Compostelle, véritable trait d'union culturel entre l'Italie, la France et l'Espagne. Ces rencontres ont rempli les principaux objectifs et abordé les axes stratégiques et projets structurants suivant :

- Coopération transfrontalière : Une table ronde internationale a mis en lumière l'importance des synergies entre l'amont et l'aval (Pistoia, Arles, Pyrénées Atlantiques, Aragon) pour harmoniser l'offre et l'accueil.
- L'Accueil est au cœur de l'identité de la Voie d'Arles et l'implication des habitants, associatifs et professionnels est un levier concret pour créer un réseau actif d'ambassadeurs.
- Identité et Aménagements : Les réflexions ont porté sur une signalétique harmonisée (QR codes, poteaux directionnels) et la création d'« espaces d'accueil » (scénettes, mobiliers urbains) pour renforcer le récit de l'itinéraire.
- Dynamiques locales, diagnostic et médiation : comme point de départ, la ville d'Arles a présenté des initiatives de médiation innovantes : escape games historiques, visites-spectacles et outils numériques inclusifs. L'accent a été mis sur l'implication des habitants et la formation des socio-professionnels.

Ces journées ont consolidé l'engagement collectif pour transformer la Voie d'Arles en un itinéraire vivant et porteur de sens, alliant préservation du patrimoine et développement touristique répondant aux enjeux de durabilité.

>Ateliers de la Voie d'Arles

Lancement d'un nouveau cycle de travail : en complément des Assises et en remplacement des commissions, l'Agence a inauguré le 16 septembre 2025 les Ateliers de la Voie d'Arles. Ce rendez-vous régulier (tous les trois mois) assure un suivi opérationnel des projets tout au long de l'année. Cette première édition a permis de dresser un bilan de la saison, marqué par une fréquentation stable malgré les défis climatiques. Les échanges ont porté sur des actions concrètes : création d'outils pédagogiques, de guide du cheminant, de la préparation de la saison culturelle 2026 et renforcement de l'implication des offices de tourisme. Ces ateliers consolident une dynamique collective au service de l'itinérance.

Chemin de Conques à Toulouse

>Premières rencontres du chemin Conques – Toulouse

Les premières rencontres des acteurs de l'itinéraire Conques-Toulouse se sont tenues avec succès le mercredi 16 avril 2025 à Najac (voir supra).

La journée a été rythmée par des interventions et des ateliers interactifs autour des thématiques essentielles à la structuration : engagement des communes, hébergements et connaissance des notions relatives au Chemin pour pérenniser le développement de l'itinéraire.

>Comité de pilotage

Le Comité d'itinéraire Conques-Toulouse a poursuivi la structuration de cet axe en 2025. Les travaux ont porté sur l'harmonisation de l'offre via des outils numériques et une stratégie marketing affinée par tronçons produits (thématiques sport, nature, détente, gastronomie et bastides) et « séjours sans voiture ». Malgré des enjeux locaux comme les travaux de l'A69, la dynamique collective reste forte avec une volonté d'étendre le label « Communes Haltes » à de nouvelles étapes comme Cransac, Najac, Villeneuve d'Aveyron, Villefranche de Rouergue, Rabastens et Gaillac. Le plan d'action 2025 été focalisé sur une promotion ciblée, incluant des campagnes de communication digitale. Les actions 2026 seront orientées pour que le Topo Guide avec la FFRP voit le jour et articuler les réflexions sur des produits touristiques couplés au réseau SNCF.

Chemin d'Amadour – GR®81 :

Le Copil annuel réuni le 20 juin 2025 a acté la création d'un "caminadour", sorte de crédençial et carnet de voyage connecté à des contenus accessibles via QR Code. Des échanges ont également eu lieu sur l'offre de services - avec l'émergence de projets d'hébergements ou d'adaptation des prestations - et sur les écompteurs présents ou à envisager pour le suivi de la fréquentation de l'itinéraire. La question de l'accessibilité aux vététistes a été abordée. Le bilan est dressé de l'état des balisages et de leur maintenance.

La promotion en 2024/2025 a été un volet important pour ancrer ce nouvel itinéraire dans l'offre d'itinérance. Les ADT de Gironde et de Dordogne ont été présentes sur les salons des chemins à Nantes et sur le salon du randonneur à Paris où le chemin a connu un bon accueil. Des influenceurs ont été accueillis et la revue Espaces devrait lui consacrer un dossier.

Développement d'une approche « durable » des chemins

L'agence poursuit sa démarche de développement des pratiques durables sur les chemins. Ce thème est désormais régulièrement abordé lors des événements tels que l'Assemblée générale et les Rencontres du label « Accueil – Chemins de Compostelle en France ». De plus, une fiche détaillée sur les pratiques durables pour les hébergements est en cours de préparation.

Mise en avant des démarches d'accessibilité sur les chemins

L'Agence a à cœur de rendre le chemin accessible à tous. Dans ce but, un petit-déjeuner a été organisé sur ce sujet, et cet enjeu a été abordé lors des ateliers de l'Assemblée générale de l'Association. L'équipe travaille actuellement à la rédaction d'un guide pratique sur les aménagements et les pratiques nécessaires pour que les professionnels et associations aient les informations pour rendre leurs hébergements plus inclusifs.

LA MEDIATION ET L'ACTION CULTURELLE

L'opération de communication « saison culturelle *Sur les chemins de Compostelle* »

La saison culturelle a pour but de fédérer les programmations sous une communication commune et de toucher un plus large public avec des supports identifiables. De cette hausse de visibilité dépendent des

accroissements de fréquentation et une meilleure coopération entre acteurs. L'objectif de cette action est de valoriser tout le travail d'animation dans lequel les acteurs du chemin s'engagent chaque saison.

Le thème de la saison 2025 était : « Compostelle des étoiles plein les yeux ! » Un nouveau visuel et un nouveau format de programme communs ont été créés et diffusés : 5000 marque-page, 400 dépliants, 2500 stickers avec un QR Code pour insertion sur les supports.

L'Agence a relayé le programme sur son site internet et par un communiqué de presse. En soutien de la démarche, un catalogage de l'offre culturelle disponible a été mis à disposition sur l'espace professionnel du site.

Sur la saison 2025, une centaine de manifestations se sont déroulées sur les chemins de Compostelle en France. Elles ont été relayées dans l'agenda culturel sur les réseaux sociaux et à travers des diffusions via Brevo. Les villes de Sorde, Saint-Gilles, Neuvy-Saint-Sépulchre, Périgueux et bien d'autres se sont mobilisées afin de proposer des programmations riches et variées.

Les expositions en ligne sur Google Art

Quatre parcours visuels sont présentés en ligne sur <https://artsandculture.google.com>

L'Agence a acheté les espaces et réalisé le rédactionnel des quatre parcours illustrés par les photographies du Toulousain Jean-Jacques Gelbart. La quatrième est constituée d'une sélection de citations.

« Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, site inscrit au patrimoine mondial. Un bien aux 78 monuments et paysages »

<https://artsandculture.google.com/story/agUBRy6QXPYCMQ>

« Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, chemins de légende. Du visible à l'invisible en suivant la Voie lactée »

https://artsandculture.google.com/story/DgXRafD4eeDA_w

« Dans les traces des pèlerins médiévaux... sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France. D'un saint à l'autre, marcher pour vénérer au Moyen-âge »

<https://artsandculture.google.com/story/nwWheEX5dch0gw>

« Marcher, penser, rêver sur les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en FRANCE. Expériences contemporaines de visiteurs sur les chemins »

<https://artsandculture.google.com/story/ogWRZSGoEOGkog>

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'opération nationale a été reconduite en collaboration avec l'association 1000 mains à la pâte. Plusieurs événements se sont tenus dans le département du Lot mais aussi à Martres-Tolosane (31) et à Saint-Jean-d'Angély (17). Un dépliant de présentation et une vidéo d'animation sont disponibles.

Conseil en programmation, valorisation des ressources artistiques et éducatives disponibles

Le nouveau site internet a été l'occasion de réunion dans une rubrique dédiée :

- les ressources artistiques et culturelles disponibles pour des programmations à travers lesquelles se manifeste le partage de l'histoire, des expériences, des émotions et des valeurs qui forment l'univers du

chemin de Saint-Jacques ; à cette occasion des nouveautés ont été identifiées en matière de spectacle vivant ; il s'agit de mettre en vitrine et d'encourager un renouveau des programmations pour toucher le plus large public.

- des ressources éducatives disponibles pour les enseignants : notamment la mise en ligne de « Composteva », projet européen dans lequel l'agence avait été engagée et qui propose des supports didactiques numériques de formation pour les enseignants ou les professionnels.

Accessible sous ce lien <https://www.chemins-compostelle.com>

En outre, un soutien aux sollicitations est apporté : apports de contacts par exemple à des artistes souhaitant promouvoir leur offre et organiser une tournée. Un échange a eu lieu avec le réseau ARMDO, arts vivants en mode doux pour encourager la diffusion de leur offre artistique au long des chemins

Des échanges ont lieu avec les associations jacquaires regroupées dans le collectif « les voies du sud » pour l'organisation d'une marche-relai des bourdons dans le cadre de l'année jubilaire 2027. Trois bourdons seront transportés au long des itinéraires d'Arles, du Piémont Pyrénéen, du chemin de Fontcaude et des Via Domitia et Aurelia, de Rome à Saint-Jacques de Compostelle. L'ensemble nécessitera des animations culturelles d'accompagnement et de la communication sur laquelle nous pouvons apporter un soutien. L'importante organisation logistique et coordination est assurée par les associations.

Expositions diffusées en 2025 :

Titre de l'exposition	Lieu de présentation	Dates de Présentation
Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Occitanie	Marsolan (32)	21 juillet - 17 août
	Capestang et Laure-Minervo (11)	31 juillet - 4 août
	Mauris (15)	3 - 10 avril
L'invention du patrimoine mondial	Mézos (40)	16 - 23 septembre

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Le partenariat avec l'association Derrière le Hublot se poursuit dans le cadre de l'aventure artistique *Fenêtres sur le paysage*, les œuvres d'art refuge sont présentées dans le programme de la saison culturelles ainsi que les manifestations organisées toute l'année (la balade Travers sur le chemin du Puy-en-Velay en septembre). L'Agence met également en visibilité les œuvres d'art à travers des publications sur les réseaux sociaux.

Enfants médiateurs

Sur la proposition du service éducatif de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, l'action « Enfant médiateur », initiée en 2024, a été reconduite en 2025. L'action vise à mobiliser des classes de primaire et collège pour l'étude de leur patrimoine et la restitution à la manière des guides.

Trois classes d'école primaire de Mimizan, Saint-Gilles et Poitiers ont été connectées tour à tour en séquence d'une heure de restitution chacune à l'autre classe en mai. Saint-Gilles a en outre restitué aux parents d'élèves.

L'action sera renouvelée en 2026 et une réunion de présentation du dispositif à de nouvelles communes sera programmée en janvier 2026.

- **Les projets éditoriaux**

Collection de monographies sur les composantes inscrites du patrimoine mondial

Cette collection vise un grand public et vulgarise d'une part le bien et d'autre le patrimoine mondial. Elles ont vocation à présenter l'histoire d'une composante et sa signification dans le bien. Ont été réalisés : Folleville, Ourdis-Cotdoussan, Sorde l'abbaye, et un numéro sur les 4 composantes basques. Celle sur l'abbaye de Cadouin mise en chantier par le conseil départemental de Dordogne en 2024 n'a pas été finalisée.

Deux ont été envisagées en 2025 donnant lieu à de premiers échanges : Toulouse et Aire sur l'Adour (à finaliser en 2026).

Album Voyages Gallimard "Sur les chemins de Compostelle, itinéraires à pied et à vélo vers Saint-Jacques, en France et en Espagne"

Dans le cadre de la convention de l'Agence avec les éditions Gallimard pour l'édition de leur guide « Voyages », nous avons été sollicités pour une relecture de l'ouvrage en vue de sa réédition. Le contenu est resté le même, mais le visuel et le matériau de la couverture ont été changés, tout comme le titre qui est désormais « Sur les chemins de Compostelle, 24 itinéraires vers Saint-Jacques (en France, en Espagne, à pied, à vélo) ». Cette réédition est parue en octobre 2025.

Collaborations éditoriales

Topoguides de la FFRandonnée Cluny – Le Puy et Lyon – Le Puy

L'Agence a été sollicitée pour la relecture de ce topoguide, dans le cadre de sa réédition. Il est paru en mars 2025.

L'INFORMATION DU PUBLIC ET LA PROMOTION

Documentations :

Le nouveau site Internet de l'Agence ayant été lancé en mars 2025, il n'est pas possible à ce stade d'établir une comptabilisation des demandes de documentations telles qu'elles l'étaient précédemment. Le prestataire chargé du développement du nouveau site travaille en 2025 à l'élaboration d'une documentation téléchargeable automatiquement. Un suivi du nombre de demandes devrait alors être possible à partir de 2026.

Credenciales :

En 2025, **4 677** credenciales ont été vendues aux particuliers contre 5 032 en 2024, soit **une baisse de 7%**, et **785** aux organismes contre 1 035 en 2024, soit **une baisse de 24%**.

Face à l'augmentation, notamment, du coup des envois postaux, l'Agence a dû augmenter une nouvelle fois le prix unitaire de vente de la credencial pour les particuliers, qui est donc passé de 12€ à 15€ en 2025. Le prix unitaire de vente auprès des organismes de revente a été maintenu à 6€, frais de port en sus.

A noter que la baisse des ventes n'est pas due à l'augmentation du prix de la credencial mais à une procédure de commande défectueuse du nouveau site Internet, qui a été corrigée le plus rapidement possible.

Organismes de revente 2025 :

- Voie du Puy : OT et thermalisme Decazeville Communauté, OT Intercommunal Moissac Terres des Confluences, OT du Grand Figeac, OT Cahors vallée du Lot, collégiale de La Romieu, OT Terres d'Aveyron, OT Margeride en Gévaudan.
- Voie d'Arles : OT Castres-Mazamet.
- Chemin du Piémont Pyrénéen : OT Fanjeaux.
- Bretonne de Fontcaude : Amis de l'abbaye de Fontcaude.
- Voie de Vézelay : OT de la vallée du Kiwi, OT Landes-Chalosse.

Évolution des ventes de credenciales :

	Particuliers	Professionnels
2021	2 007	555
2022	3 115	982
2023	3 643	1 060
2024	5 032	1 035
2025	4 677	785

Lettre d'information

La lettre d'information « Le bruit des chemins » est diffusée à un peu plus de 44 000 contacts. Elle met avant l'actualité des chemins : événements, publications, animations culturelles, etc... La lettre a également vocation à mettre en valeur les adhérents.

Diffusions 2025 :

- Envoi de la newsletter n°33 en janvier 2025 : 44 090 destinataires
- Envoi de la newsletter n°34 en mars 2025 : 44326 destinataires
- Envoi de la newsletter n°35 en avril 2025 : 44 003 destinataires
- Envoi de la newsletter n°36 en mai 2025 : 44 003 destinataires
- Envoi de la newsletter n°37 en juin 2025 : 44 744 destinataires
- Envoi de la newsletter n°38 en septembre 2025 : 43270 destinataires
- Envoi de la newsletter n°39 en octobre 2025 : 42833 destinataires
- Envoi de la newsletter n°40 en décembre 2025 : 44133 destinataires

La communication vers le grand public

Le site internet / Fin du programme Destinations digitales (AMI Atout France)

2025 a été une année charnière pour l'Agence avec la sortie de son nouveau site internet en Mars, le fruit de plusieurs mois de travail en collaboration avec Mediacrossing.

L'espace professionnel a été refondu dans une boîte à outils.

La mise en vitrine des composantes du bien patrimoine mondial y ont été transférées.

Il a été augmenté en quantité et qualité des illustrations et il présente un nombre accru d'itinéraires jacquaires en France.

En parallèle s'est déroulée une campagne sur les réseaux sociaux, pour mettre en avant notre nouveau site et y encourager le trafic, mais également pour toucher une jeune audience sensible au tourisme durable et à la mobilité douce. Des posts aux thématiques inspirantes (explorer, déconnecter...) transversales à toutes les voies, ont fait rêver plus de dix millions de personnes lors de la première phase. La deuxième, axée sur la découverte des fonctionnalités de la nouvelle carte interactive, a touché plus de 4 millions d'utilisateurs et généré 10 millions de vue vidéo. Le grand succès de cette campagne a notamment contribué à faire découvrir notre site, sa nouvelle identité, son arborescence moderne et ses visuels immersifs. Une stratégie digitale déployée sur Google pour 4 mois s'est également mise en place pour augmenter le référencement du mot-clé « credencial » afin de rediriger le plus de recherches possibles vers notre site internet.

En parallèle, d'autres actions déployées ont contribué au succès du projet ; la campagne photo qui a ciblé plus d'une dizaine de communes haltes ainsi que la publication des dossiers de presse sur chaque itinéraire. Enfin, le partenariat conclu avec le film « Compostelle » de Yann Samuell participe de la mise en avant de notre site internet car en faisant partie de la promotion digitale du film à paraître en 2026, l'Agence propulse son site internet vers le plus grand nombre. Le label « Accueil – Chemins de Compostelle en France » sera également mis en avant sur certaines séquences du film.

Le projet s'est achevé en Juillet 2025 sur une note de succès, avec des réalisations importantes pour l'Agence et un nouveau visage digital. Le soutien d'Atout France a doté l'Agence d'une identité numérique qui se veut au plus près de ses partenaires et de son public, et que la promotion digitale, point final du projet, va faire rayonner jusqu'à l'international.

Les réseaux sociaux

La page Facebook de l'Agence compte un peu plus de **11 000 abonnés** (10 000 en 2024).

Les publications quasiment quotidiennes ont généré une augmentation des visites sur la page et du nombre d'abonnés. Cette année a aussi été marquée par la campagne social media menée par Media Crossing qui a fourni des visuels et vidéos très courtes pour annoncer la sortie du nouveau site Internet.

L'Agence compte **6600 abonnés** (5300 en 2024) sur son compte Instagram (deux publications par semaine et désormais une story). Les publications génèrent jusqu'à 1 200 vues et les stories jusqu'à 1 800 vues. Ces publications sont l'occasion d'augmenter le nombre d'abonnés régulièrement et d'échanger avec le public et les professionnels

L'Agence dispose également d'une page sur le réseau social professionnel LinkedIn, qui fait l'objet de 2 à 3 publications par semaine. Elle compte **1 900 abonnés** (1600 en 2024). Certaines publications enregistrent jusqu'à 1 600 vues.

Les hébergements et les communes labellisés sont valorisés régulièrement à travers des publications sur les réseaux sociaux. Les appels aux dons pour la restauration des monuments sur les chemins (le pont Valentré à Cahors, l'église de Marsolan (32), l'Hôtel Dieu Saint-Jacques à Toulouse) ont également été relayés plusieurs fois.

Chaine Youtube :

Grâce à l'ajout de vidéos (les petits-déjeuners virtuels) la chaine Youtube de l'Agence a vu son nombre d'abonnés augmenter en 2025. Elle compte désormais 5334 abonnés.

Promotion des chemins et du bien Unesco

Salon du randonneur à Lyon avec le réseau des grands itinéraires

Nous avons participé au salon de la randonnée à Lyon du 21 au 23 mars 2025. Cet évènement sur 3 jours a été l'occasion de conseiller beaucoup de randonneurs curieux de découvrir ces chemins, des habitués qui cherchaient de nouveaux chemins à explorer et de rencontrer les professionnels de la randonnée en France. Nous avons touché environ 700 personnes.

Pour la première fois, le stand de l'Agence était dans le secteur du salon spécifiquement dédié aux chemins de Compostelle ce qui a permis d'échanger tous ensemble et de créer de la cohérence et de la continuité sur les renseignements apportés aux visiteurs. Le salon a été propice aux échanges entre professionnels pour accentuer la dynamique des chemins.

L'agence a également participé à une conférence coordonnée par le Réseau des Grands Itinéraires Pédestres (RGIP) avec comme thème « Numérique & Itinérance : Se connecter pour mieux se déconnecter → A l'ère du numérique, comment le digital peut-il accompagner le randonneur tout en l'aidant à se reconnecter à l'essentiel ? De la valorisation des itinéraires au partage d'expériences, ces outils en ligne, utilisés de manière responsable, s'imposent comme des alliés de l'itinérance ».

Salon Occ'Ygène à Toulouse

Du 7 au 9 mars 2025, le salon Salon Occ'Ygène s'est tenu au MEET (Parc des expositions) de Toulouse il a accueilli 14 000 visiteurs. Il s'adresse à tous les visiteurs qui souhaitent préparer leurs prochaines randonnées, trekkings, vacances, escapades ou voyages, trouver la destination de leurs rêves, en France, et en Occitanie. Dans ce cadre nous avons participé à une conférence avec la FFRP sur l'histoire et la structuration de la Voie d'Arles, avec un accent particulier donné à sa qualité paysagère, son patrimoine bâtis, inscrit au Patrimoine Mondial et naturel ainsi qu'à la démarche Commune Halte propice à l'accueil serein et de qualité des cheminants. Une trentaine de personnes était rassemblées.

Stand au Tour de France

Profitant de l'effervescence du passage du Tour de France à Toulouse les 15 et 16 juillet à Toulouse, l'Agence a tenu un stand stratégique sur la Place Saint-Pierre pour promouvoir la richesse des chemins aux côtés de l'Association des chemins de Saint-Jacques en Occitanie (ACSJO). Ce défi logistique, relevé avec succès aux côtés de la Direction de l'Évènementiel de la Mairie de Toulouse, a été une opportunité de sensibiliser un large public : des passionnés de la Grande Boucle aux habitants venus célébrer le passage des coureurs. Dans une ambiance inclusive et fédératrice, nous avons mis en lumière la vitalité culturelle de l'itinérance, prouvant que le vélo et la marche partagent les mêmes valeurs de dépassement et de découverte.

Dossiers de presse

Dans le cadre du projet « Destination Digitale » piloté par Atout France, un dossier de presse du chemin du Piémont Pyrénéen avait été réalisé en 2024. Cette année, nous avons élaboré et diffusé les dossiers de presse dédiés à chacune des autres voies principales : voie de Tours, voie de Vézelay, voie du Puy-en-Velay et voie d'Arles.

Chaque dossier est un outil de communication complet qui reprend et détaille plusieurs éléments cruciaux : les informations identitaires et pratiques de l'itinéraire, l'inventaire des composantes du Bien inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO présentes sur la voie, ainsi que les facettes qui forgent et renforcent l'identité propre de chaque chemin. Enfin, ces documents mettent en lumière des événements marquants et une sélection de lieux insolites ou incontournables qui animent le parcours.

Ces dossiers de presse ont été diffusés auprès de notre réseau de partenaires et sont également disponibles en téléchargement sur notre site internet.

- Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Dossier de presse

Le nombre de dossiers de presse disponibles et réalisés par l'agence est désormais de 8 dossiers : deux pour le bien du patrimoine mondial, un dossier de presse générique (de 2021), 5 dossiers de presse consacrés respectivement à chacun des 5 grands itinéraires.

Des médias ont été renseignés ou assistés pour leurs reportages.

Date	Médias destinataires	Contenu	Adhérent ou partenaire bénéficiaires	Résultat
Toute l'année	Zoreilles, Camino, La Lettre T, plusieurs bulletins ou weblettres des associations jacquaires	Informations au fil de l'eau	Tous	Diffusés
Novembre	Onde et site internet de Radio Présence	Interview du professeur Laurent Schmitt psychiatre et du docteur Fabien Pillard, médecin du sport et physiologiste	Tous	https://www.radiopresence.com/emissions/information/regionale/le-grand-entretien/article/les-bienfaits-de-la-marche-sur-les-chemins-de-compostelle
Novembre	Télévision	Projet de documentaire scientifique : conseil éditorial, mise en contacts...	Tous	
Décembre	La Vie	Numéro spécial Compostelle	Tous	

DEVELOPPER LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- Coopération avec les réseaux du patrimoine

Avec l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM)

L'Agence était représentée aux Rencontres annuelles des sites français du patrimoine mondial accueillie par le bien « Villes d'eaux thermales » en octobre 2026 et a contribué par un article à la Revue de projet 2024-2025 de

L'agence participe à ses différents groupes de travail et réunions statutaires.

Deux réunions se sont en outre tenues pour échanger directement entre les biens en série.

Enfin, le 20 mai, Sébastien Pénari a assisté à la journée d'échanges « Les nouveaux défis des plans de gestion » articulée en trois tables-rondes : « comprendre », « Concevoir et réviser », Mettre en œuvre ».

- **Réseaux des Grands Itinéraires Pédestres**

Tout au long de l'année, l'Agence a activement contribué aux travaux du réseau, notamment à travers sa **structuration en association**. Nous avons participé à plusieurs commissions thématiques visant à mutualiser les réflexions sur des enjeux partagés, tels que les **problématiques de l'hébergement** mais également à l'intégration de nouveau membre. Par ailleurs, notre engagement s'est traduit par une présence sur le terrain lors d'événements clés, à l'image du prolongement du Chemin de Stevenson jusqu'au Puy-en-Velay. Cette collaboration inter-itinéraires permet de porter d'une seule voix les ambitions de l'itinérance en France.

- **IPAMAC**

L'agence a participé comme chaque année au Séminaire des itinérance organisé par l'IPAMAC. Ce séminaire est riche en partages d'expériences, témoignages inspirants, réflexions collectives et visites de terrain ont permis de :

- Partager des actualités concrètes des itinérances pédestres, VTT et vélo du Massif central,
- Réfléchir à des formes de mutualisation (moyens, gouvernance, animation) et ouvrir des pistes d'actions concrètes sur le sujet.

L'envie et le besoin de plus coopérer ont constitué le fil conducteur de ces deux jours.

Avec la FFRP :

La directrice de l'Agence, Laure KOUPALIANZ, est membre du Conseil d'Administration de la Fédération française de la randonnée pédestre au titre du collège des Membres associés. Elle a participé aux réunions du CA et à la gouvernance de la Fédération, ainsi qu'au séminaire organisé à Dax en septembre 2025.

Avec « Sites et cités remarquables en France » :

Deux groupes de travail « Chemins de Saint Jacques de Compostelle » ont été co-organisés par « Sites et Cités remarquables en France et l'Agence française des chemins de Compostelle.

Le premier temps de travail a eu lieu le jeudi 9 janvier 2025 et avait pour thème « Plan de gestion, Urbanisme patrimonial : comment articuler urbanisme et zone tampon ? » plus de 40 participants se connecté lors de cette visioconférence.

Un second groupe de travail a été organisé sur la thématique « Réinventer les lieux culturels et patrimoniaux : vers une hybridation créative des équipements » le vendredi 12 septembre 2025. Une quarantaine de personnes ont assisté aux présentations et échanges.

Avec Icomos France :

La directrice de l'Agence a participé au colloque « Les mille et unes feuilles des patrimoines », qui s'est déroulé à Chinon les 13 et 14 novembre 2025 et a été invitée à conclure la session en remplacement de Monsieur Yves DAUGE, empêché.

Icomos France a également animé le petit déjeuner virtuel du 31 mars 2025 (voir supra).

• Coopération avec le monde associatif

Convention avec la Fédération Compostelle France (FFACC)

- proposition, au cas par cas, de contenus pour leurs sites internet (dossiers de presse ou brochure Marcher pour guérir ou cartes et photographies selon sollicitations) ;
- participation aux réunions d'échanges du groupe d'associations des Voies du sud ;
- fourniture à Compostelle 2000 de contenus pour la préparation de l'intervention présentant les itinéraires jacquaires lors du grand rassemblement des associations jacquaires d'Amérique du Nord à Vancouver ;
- organisation en décembre d'un petit déjeuner dédié aux actualités des associations jacquaires ;
- soutien au projet de marche relai des bourdons sur les voies du sud, des Alpes aux Pyrénées, en 2027.

Société française des Amis de Saint-Jacques

La proposition de convention reste à finaliser. Toutefois, la société a participé à une réunion du conseil d'administration. Elle a été invitée à tenir la table de librairie durant le colloque.

• Coopération et rayonnement international

Rencontre à Paris avec les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe :

L'Agence a participé aux deux journées, les 25 et 26 septembre 2025, co-organisées par le Ministère de la Culture et la Fédération française des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (FFICE), consacrées à la Valorisation et au financement européen en faveur du patrimoine des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et du Label du patrimoine européen, à la Maison de l'Europe à Paris.

Objectifs de la rencontre :

- Renforcer la mobilisation des porteurs de projets pour les financements européens ;
- Promouvoir le tourisme patrimonial durable et responsable ;
- Rappeler les valeurs européennes portées par ces programmes et par les Institutions européennes

Fédération Européenne des Chemins de Compostelle

Depuis 2023, l'Agence est membre de la Fédération européenne des chemins de Compostelle, l'organisme référent du Conseil de l'Europe et de l'Institut européen des Itinéraires culturels pour les chemins de Compostelle. La Fédération travaille à la diffusion des bonnes pratiques de chaque acteur institutionnel des chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Elle donne également une cohérence aux actions des différents référents dans chaque pays participant, notamment en développant des projets communs à fort impact visant à attirer et à élargir le réseau européen. L'année 2025 a été importante pour l'Agence

qui a organisé l'Assemblée Générale de la Fédération à Toulouse. Ce fut l'occasion pour les membres de découvrir le patrimoine inscrit sur les chemins, à Toulouse et dans les environs.

L'Assemblée, qui s'est tenue sur deux jours, a permis d'échanger sur la gouvernance des chemins, les actions locales et nationales pour la valorisation des chemins, ainsi que d'acter l'adhésion de deux nouveaux membres : l'Association des villes et comtés de Varmie pour le Chemin de Sainte-Varmie (Pologne) et l'Office régional du tourisme de l'Alentejo et du Ribatejo (Portugal).

- **Coopération avec les acteurs espagnols et portugais**

PROJET INTERREG SUDOE – “ULTREIA SUDOE” – BILAN 2025

Cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE, le projet Ulteia SUDOE (2024 -2026) vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne et au Portugal et à favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, les patrimoines naturel, culturel et gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France situé dans le Gers) participent au projet pour coconstruire et tester ces stratégies de développement local.

L'année 2025 a jeté les bases de la future mise en place de la Halte jacquaire à Eauze, à venir en 2026. Le lieu a été défini ainsi que la charte graphique et les visuels. Un compteur a d'ores et déjà été installé par la Fondation espagnole Santa Maria la Real, pour comptabiliser le nombre de visiteurs de la Halte. La base de données mutualisée de tous les territoires pilotes a également fait de grands progrès dans sa configuration et sera opérationnelle à l'aide d'un écran tactile à disposition dans la Halte en 2026.

En octobre, durant deux jours, s'est tenue une réunion de partenaires à Toulouse. A cette occasion, un éduc'tour s'est organisé sur le tronçon Sainte-Juliette - Lauzerte afin d'y analyser les ressources patrimoniales, naturelles et touristiques liées à l'itinéraire jacquaire. Cette activité a permis d'évaluer directement des aspects clés pour la mise en œuvre d'actions pilotes dans le cadre du projet Ulteia Sudoce renforçant l'approche territoriale et la coopération transnationale autour des Chemins de Saint-Jacques.

Projet INTERREG POCTEFA « VOLVERALCAMINO » - Montage et lancement

L'Agence a participé cette année au montage du projet « Volveralcaminos », financé par le programme INTERREG POCTEFA, aux côtés de neuf partenaires français et espagnols et sous la coordination de l'Agence départementale du tourisme des Pyrénées Atlantiques ; le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Gouvernement Aragon, Turismo de Aragon, les communes de Jaca, Cette-Eygun et Lescar, ainsi que l'Asociacion de Municipios del Camino de Santiago. Avec un budget à hauteur de 2, 5 millions d'euros, le projet vise à repositionner la voie d'Arles GR653 comme référence en matière de tourisme de pèlerinage et de nature, en améliorant les services pour les pèlerins, en les adaptant à leurs nouveaux besoins, à travers une promotion culturelle transfrontalière. Le projet cherchera à renforcer la sécurisation des tronçons, encourager l'amélioration de la signalisation, la digitalisation des ressources patrimoniales et naturelles, et l'amélioration des infrastructures le long de l'itinéraire. Le projet s'ancre en continuité avec le projet antérieur « France-ARLES », mené en 2024 et fruit du partenariat entre l'ADT64 et Jaca Jacobea qui se sont mobilisés pour identifier des actions visant à valoriser cet itinéraire et relancer la fréquentation.

Le 5 novembre s'est tenu une conférence de presse dans la commune de Cette-Eygun, qui a réuni les partenaires du projet afin d'annoncer le lancement du projet, dont les premières actions commenceront à se dessiner début 2026 pour une aventure de trois ans, jusqu'en 2028.

- **Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial**

Géoparc Terres d'Hérault

L'Agence a participé le 23 juin 2026 à l'accueil des deux évaluateurs, Mme O'Neill et M. Duarte, mandantés par le réseau des Géoparcs de l'Unesco pour examiner la candidature du Géoparc « Terres d'Hérault ».

L'Agence a pu présenter les convergences entre le bien 868 et le projet du territoire aux experts.

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

7 nouveaux adhérents :

- Commune de Lescar (64)
- Association Compostelle 2000 (75)
- Hôtel Serra à Agen (47)
- Commune de Cagnotte (40)
- Commune de Pellegrue (33)
- Commune de Sainte-Foy-la-Grande (33)
- Conseil Départemental des Landes (40)

10 adhérents ont démissionné :

- Gîte La Maison d'Aum à Bourrou (24)
- Association Amis et Pèlerins de Saint-Jacques et d'études Compostellanes du Limousin Périgord (24)
- Association Animation et Culture à Salviac (46)
- Association Paris-Sens-Vézelay (89)
- Association Accesens (63)
- Chambres d'hôtes Espace présence (46)
- Gîte Etchetoa (64)
- Gîte ferme du château de Saint-Cricq (32)
- Les clots de Puycheval (81)

L'adhésion de 4 adhérents a été suspendue :

- Département du Gers (32)
- Département de l'Hérault (34)
- Département de la Haute-Garonne (31)
- Département de la Gironde (33)

- **Ressources humaines**

Chloé Moutin, chargée de développement touristique - itinérance, a souhaité mettre fin à son contrat pour reconversion professionnelle. Manon Gouhenant, qui la remplaçait, a également souhaité mettre fin à son contrat pour raisons personnelles. Elle n'a pas été remplacée.

- **Formations**

Aucune formation n'a été suivie en 2025.

- **Equipement**

L'Agence a doté Laetitia d'un téléphone portable lui permettant de travailler aux réseaux sociaux.

- **Vie statutaire**

Le Conseil d'administration s'est réuni en visioconférence le 18 mars, le 10 avril, le 15 octobre et le 17 décembre.

Les adhérents se sont retrouvés en assemblée générale le 25 juin, à l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux.

➔ **Le bilan d'activité 2025 est approuvé à l'unanimité.**

3. Rapport de gestion et comptes 2025

AVANT-PROPOS

L'Agence française des chemins de Compostelle est une association loi 1901, nationale, professionnelle, laïque, parapublique et culturelle. Elle a été déclarée en Préfecture de la Haute-Garonne le 2 février 1990. Elle répond à la volonté des collectivités publiques de partager une politique de développement territorial basée sur la culture et le tourisme.

Depuis 2015, dans le cadre d'une mission confiée par l'Etat, l'Agence anime le réseau des propriétaires, gestionnaires et acteurs du Bien culturel « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1998.

L'Agence est présidée par John Palacin, conseiller régional d'Occitanie. Elle réunit plus de 190 adhérents : des collectivités territoriales (régions, départements, communes ou intercommunalités), des hébergeurs, des offices de tourisme, des associations jacquaires ou de valorisation du patrimoine ainsi que des personnes qualifiées.

Ses missions

- Promouvoir le développement durable des territoires par l'itinérance pédestre, équestre ou cycliste et le tourisme culturel
- Soutenir le lien social, interculturel et intergénérationnel suscité par l'itinérance
- Transmettre les valeurs liées à l'héritage culturel des chemins vers Saint-Jacques-de-Compostelle
- Faire connaître, faire vivre et préserver ce patrimoine pour le transmettre

- Mettre en cohérence les actions, initiatives et projets portant sur ces sentiers de randonnée reconnus comme Itinéraire Culturel par le Conseil de l'Europe
- Animer le réseau des acteurs et propriétaires du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Nouveaux projets

- L'obtention du financement exceptionnel DRAC Occitanie pour le projet « Unesco Animation Chemins Compostelle Livret » pour un montant total de 20 000 € sur 1 an (réalisation sur 2026).
- L'obtention du financement du Ministère de la Culture pour le projet « Soutien à l'accueil de l'assemblée générale de la fédération européenne des chemins de Compostelle à Toulouse » pour un montant total de 15 000 € sur 1 an.
- L'obtention du financement du Département de l'Hérault dans le cadre d'une collaboration avec le Géoparc Terres d'Hérault pour un montant total de 5 000 € sur 1 an.
- L'obtention de l'adhésion du Département des Landes pour un montant de 8 000 €.

2. Projets en cours

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN et Gallimard permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- Le financement pour un montant de 75 000 € par l'Etat dans le cadre du protocole d'accord se poursuit en 2025.
- Le financement SUDOE pour le projet « Ulteira » pour un montant total de 82 650 €, obtenu en 2024, se poursuit jusqu'en décembre 2026.
- Le financement DREAL Occitanie pour le projet « Mise en place d'un observatoire photographique du paysage pour les 7 sections de sentier du bien Unesco Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » pour un montant total de 21 000 €, obtenu en 2024, se poursuit jusqu'en décembre 2026 au plus tôt, décembre 2028 au plus tard.
- Le financement FNADT du programme Voie d'Arles-GR®653 pour un montant total de 44 230 € obtenu en 2024 se poursuit jusqu'en décembre 2026.
- Le financement FNADT du programme Voie du Puy-GR®65 pour un montant total de 60 923 € obtenu en 2024 se poursuit jusqu'en décembre 2026.
- Le financement Atout France du projet « Destinations digitales » pour un montant total de 175 000 €, obtenu en 2023, prend fin au 31 juillet 2025.
- Suspension des adhésions des Départements de la Gironde, du Gers, de la Haute-Garonne et de la Charente-Maritime pour les montants respectifs de 5 000 €, 8 000 €, 5 000 € et 5 000 €.
- Réduction de 5 % de la subvention annuelle de la Région Occitanie, passant ainsi d'un montant de 75 000 € à 71 250 €.

3. Budget prévisionnel et budget réalisé 2025

Mis au regard du budget prévisionnel 2025, le budget réalisé 2025 montre que l'Agence, en contrôlant très prudemment ses charges, a tenu ses objectifs, et a même pu aller un peu au-delà, les charges réalisées ayant été moindres que prévu.

II. PRÉSENTATION DES COMPTES

1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz Miral, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2025. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 06/03/2026 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat déficitaire de -17 817 €.

Ces comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

2. Permanence des méthodes

Le règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2025.

a. Comptes annuels (en annexe)

b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est un déficit s'élevant à -17 817 €. Le total du bilan sur l'exercice 2025 s'élève à 440 038 €.

Il est constitué à hauteur 13 251 € d'actifs immobilisés et pour 426 787 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 278 648 €, les fonds dédiés s'élèvent à 48 653 € et les dettes s'élèvent à 130 554 €.

c. Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les produits d'exploitation s'élèvent à 600 034 € contre 578 641 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +21 393 € (+3.7%).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2025 se sont élevées à 617 956 € contre 616 301 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de +1 655 € (+0,27%).

	2025	2024	VARIATION	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
COTISATIONS	131 070	145 890	-14 820	-10,16
VENTES DE BIENS	75 056	68 634	6 422	9,36
VENTES DE SERVICES	9 870	20 168	-10 298	-51,06
SUBVENTIONS	343 422	318 899	24 523	7,69
TRANSFERTS DE CHARGES	0	5 674	-5 674	-100,00
UTILISATION DES FONDS DEDIES	40 615	19 368	21 247	109,71
AUTRES PRODUITS	2	9	-7	-78,26
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	600 035	578 641	21 394	3,70
CHARGES D'EXPLOITATION				
MARCHANDISES CONSOMMEES	6 281	6 107	174	2,85
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	211 997	202 665	9 332	4,60
IMPOTS ET TAXES	7 929	7 220	709	9,82
PERSONNEL	360 630	379 415	-18 785	-4,95
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	907	818	89	10,93
REPORT EN FONDS DEDIES	29 939	19 981	9 958	49,84
AUTRES CHARGES	273	96	177	184,61
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	617 956	616 301	1 655	0,27

Les charges de personnel diminuent de 18 785 €. Cette baisse est liée aux nouvelles embauches moins expérimentées.

Le résultat d'exploitation ressort à -17 922 € au 31 décembre 2025 contre -37 659 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2025 de 105 €, le résultat courant avant impôts de l'exercice 2025 ressort donc à -17 817 € contre -37 510 € au 31 décembre 2024.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2025 présente un déficit de -17 817 € contre un déficit -37 510 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation du résultat de +19 693 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat déficitaire de -17 817 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 260 831 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par

l'organe délibérant statutaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2025 par l'Assemblée Générale.

III. PERSPECTIVES 2026

Compte tenu du contexte financier très contraint, plusieurs Conseils Départementaux ont demandé à maintenir leurs dynamiques de travail avec l'Agence tout en bénéficiant d'une suspension ou d'une réduction exceptionnelle de leur cotisation. L'Etat a également annoncé une réduction significative de son financement. Des discussions se poursuivent néanmoins avec quelques collectivités départementales et régionales, ainsi qu'avec plusieurs communes, afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

IV. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Les deux projets FNADT Voie du Puy et voie d'Arles seront clôturés en avance en 2026, en raison du départ sans remplacement de la salariée qui était affectée au projet voie du Puy. En contrepartie, la demande d'un nouveau financement FNADT d'un projet fusionnant les voies du Puy et d'Arles, affecté à un seul salarié, sera déposée.

Au titre de cet événement la position active présente au 31.12.2025 en produit à recevoir de 29 000 € et les positions passives au 31.12.2025 en (i) fonds dédiés de 9 000 € et en (ii) produit constaté d'avance de 20 000 € seront reprises dans les comptes 2026 sans impact sur le résultat de la période.

➔ **Le rapport de gestion et les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité.**

4. Barème des cotisations et des prestations 2026-2027

COTISATIONS

Premier collège : Régions

- Cotisation négociée

Deuxième collège : Départements

- Départements propriétaires et/ou gestionnaires d'une composante du bien Unesco : 8 000 €
- Départements non propriétaires et/ou gestionnaires : 5 000 €
- Départements comptant moins de 100 000 habitants : 3 500 €

Troisième collège : les communes, groupements intercommunaux et établissements publics, propriétaires ou gestionnaires en responsabilité sur l'une des composantes du bien Unesco.

Nombre d'habitants	Montant
0 à 500 habitants	150 €
501 à 1000 habitants	250 €
1001 à 2000 habitants	300 €
2001 à 5000 habitants	350 €
5001 à 10 000 habitants	400 €
10 001 à 15 000 habitants	500 €
15 001 à 20 000 habitants	750 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	1 200 €
40 001 à 60 000 habitants	1 500 €
60 001 à 100 000 habitants	1 800 €
100 001 à 200 000 habitants	2 500 €
Au-delà de 200 000 habitants	5 000 €

Cas particulier des établissements publics hospitaliers : 500 €

Exonération : la ville de Toulouse qui, par convention, assure le logement de l'agence.

Quatrième collège : les communes, groupements intercommunaux et établissements publics, traversés par un ou plusieurs itinéraires vers Compostelle.

Nombre d'habitants	Montant
0 à 500 habitants	100 €
501 à 1000 habitants	150 €
1001 à 2000 habitants	200 €
2001 à 5000 habitants	250 €
5001 à 10 000 habitants	300 €
10 001 à 15 000 habitants	400 €
15 001 à 20 000 habitants	650 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	950 €
40 001 à 60 000 habitants	1 000 €
60 001 à 100 000 habitants	1 200 €
100 001 à 200 000 habitants	1 500 €
Au-delà de 200 000 habitants	3 000 €

Cinquième collège : les membres associés

	Montant
Personnes physiques	20 €
Associations	50 €
Hébergeurs	50 €
EPIC (OT)	500 €
Parcs naturels, PETR	500 €

Sixième collège : les membres partenaires

- Conventions de partenariat – pas de cotisation

MÉCÉNAT

Pour les personnes physiques ou pour les sociétés commerciales, les dons faits à l'agence sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés dans le cadre de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat.

LOCATION D'EXPOSITION ITINÉRANTES

« Itinéraire Bis : Compostelle, vu, entendu, perçu »

- Adhérents : 100 € / semaine ; 300 € / mois
- Non adhérents : 350 € / semaine, 500 € / mois

« Campus Stellae, le champ de l'étoile »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques en Occitanie »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité »

- Adhérents : 400 € / pour deux semaines minimum
- Non adhérents : 600 € / pour deux semaines minimum

« L'invention du patrimoine mondial »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

« Hommages au chemin de Compostelle »

- Adhérents : 100 € / semaine, 300 € / mois
- Non adhérents : 350 € / semaine, 500 € / mois
- Gratuité pour le GSO Moissac/Auvillar/Lauzerte

« Le pèlerinage, un chemin de vie »

- Adhérents : 150 € / mois, 30 € par semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine
- Non adhérents : 200 € / mois, 50 € par semaine supplémentaire au-delà de la quatrième semaine

PRESTATIONS

Conférence, table ronde, etc...

- Adhérent : gratuit

- Non adhérent : rémunération de 150 € et prise en charge des frais réels (gratuité appréciée selon qualité du partenariat)

Création d'expositions ou de documents de communication : appréciation selon la qualité du partenariat ou la qualité d'adhérent de l'agence.

Cartes

- Conditions générales pour usage non commercial :
 - Mention du crédit : ©Agence française des chemins de Compostelle
 - Mention du site internet www.chemins-compostelle.com et établissement d'un lien
 - Autorisation à usage unique, non cessible, non modifiable et sur demande écrite
 - Validation conjointe de la maquette
 - Fourniture d'un fichier en format jpeg
- Cartes existantes (non modifiables) :
 - Associations, hébergeurs et offices de tourisme adhérents : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Collectivité adhérente ou leurs offices de tourisme : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Associations non adhérentes : 50 € pour un usage
 - Collectivités non adhérentes : 100 € pour un usage
 - Éditeurs : 120 €/carte minimum et négocié selon tirage et nombre de cartes demandées
- Réalisation de cartes nouvelles sur devis établi sur la base d'une commande précisant le besoin et temps de travail estimé. Trois retours acceptés et propriété de la carte conjointe. Fourniture d'un fichier jpeg ou adobe Illustrator.

Référencement des hébergeurs sur le site Internet

- Hébergeurs adhérents (labellisés ou non) : inclus dans l'adhésion. Les pages de ces partenaires remontent en premier lieu sur le site
- Hébergeurs non adhérents : gratuit, et si leurs informations remontent sur Datatourisme

Cotisation des hébergeurs membres du réseau du label « Accueil - Chemins de Compostelle en France » : 50 € / an sur 3 ans minimum

VENTE DE PRODUITS

Credenciales

- Aux particuliers en France métropolitaine : 15 €
- Aux particuliers des DOM-TOM et à l'étranger : 15 €
- Pour revente aux OT ou associations : 6 €

T-shirts

- Prix public : 10 €

Affiche Voie d'Arles

- Prix public : 12 €

- Pour revente aux OT ou associations : 9 €

Carte du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » (50 x 70 cm) :

- Prix public : 8 €
- Pour revente aux OT ou associations : 5 €

Beau livre « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, patrimoine de l'humanité »

- Prix public : 38 €
- Achat ferme pour revente : 40 % de remise, frais de port offerts à partir de 12 exemplaires.

Album Voyages Gallimard « Sur les chemins de Compostelle, itinéraires à pied et à vélo vers Saint-Jacques, en France et en Espagne »

- Prix public : 25 €
- Achat ferme pour revente : 40 % de remise, frais de port offerts à partir de 12 exemplaires.

➔ **Le barème de cotisations et prestations 2026-2027 est approuvé à l'unanimité.**

5. Programme d'actions 2026

Le programme d'activité 2025 s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2021-2024, prolongée d'une année, adoptée par le conseil d'administration de l'Agence française des chemins de Compostelle le 8 mars 2021, déclinée autour de quatre grandes ambitions :

- **être un acteur ressource** en favorisant la recherche et le développement de la connaissance, en identifiant et partageant les bonnes pratiques, en diffusant de l'information auprès de ses adhérents, en produisant des outils techniques ou méthodologiques, en organisant des rencontres professionnelles ;
- **être un acteur du développement des territoires** en accompagnant des projets locaux liés à la gestion du bien du patrimoine mondial ou à l'aménagement des différents chemins vers Compostelle, en animant des démarches collectives pour mieux observer les fréquentations, pour qualifier les hébergements, en se rapprochant des acteurs du tourisme ;
- **être un acteur de la valorisation et de la promotion des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial** en assurant l'information du public, en communiquant auprès du grand public, en faisant connaître le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » et le patrimoine mondial de l'Unesco, en soutenant l'action culturelle et éducative et la mise à disposition de ressources culturelles et pédagogiques ;
- **être un acteur central de la gouvernance des chemins de Compostelle**, en réunissant les acteurs publics au sein de l'association, en nouant des relations avec des réseaux associatifs, culturels et touristiques, en développant des projets avec des partenaires européens et au-delà.

Ce programme s'inscrit également dans la mise en œuvre du plan de gestion 2023-2027 du bien du patrimoine mondial « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

Observation

Connaissance des publics

L'enquête menée en 2021 à l'échelle de 5 régions françaises nécessite une réactualisation au regard de l'évolution des pratiques et de l'inflation.

Dans le cadre du projet POCTEFA qui sera déposé en mai prochain 2025 (voir infra), il est proposé de réactualiser cette étude dans le périmètre concerné, à savoir pour la France le département des Pyrénées Atlantiques.

Observation des flux

La plateforme nationale Eco-Visio compte aujourd'hui 22 compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (2), Conques Toulouse (1).

Note de conjoncture

La note de conjoncture 2024 sera présentée aux partenaires « Organisme Gestionnaires de Destination » au 1er semestre 2025.

La note de conjoncture 2025 sera augmentée des données de nouveaux partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs et entreprises en lien avec le chemin).

Développement de l'observatoire

Le déploiement de l'exploitation de l'outil Eco-Visio se poursuit en lien avec les collectivités qui ont installé les éco compteurs (cf supra). Une collaboration est également en cours de mise en place avec la Fédération Française de Randonnée pédestre relative à l'application «Ma rando ».

Recherche

3èmes rencontres « Marcher pour guérir »

Sur proposition de Michel PICHAN, administrateur de l'Agence, maire de Saint-Lizier, conseiller départemental de l'Ariège et médecin à la retraite, une troisième édition des rencontres « Marcher pour guérir » sera organisée le 21 novembre 2025 à Saint-Lizier.

L'objectif de ces rencontres sera de :

- Partager les connaissances et les expériences entre acteurs de la santé, du tourisme, de la randonnée et du patrimoine culturel
- Sensibiliser les acteurs des chemins ainsi que les cheminants pour enrichir les pratiques et discours
- Faire le lien entre patrimoine culturel et enjeux actuels de l'itinérance

Contexte :

Les deux premières rencontres ont eu lieu en 2018 à Toulouse et en 2020 à Bordeaux.

Les actes sont disponibles sur le site internet de l'Agence.

[Marcher pour guérir #1 - Actes](#)

[Marcher pour guérir #2 - Actes](#)

Poursuite du Projet SUDOE « ULTREIA »

Cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE, le projet « ULTREIA » vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne, au Portugal et en France ainsi qu'à favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France) participent au projet pour co-construire et tester ces stratégies de développement local par le patrimoine naturel et culturel.

Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques

Les petits-déjeuners virtuels

En septembre 2024, un cycle de partage de bonnes pratiques par thème a été lancé par l'Agence française des chemins de Compostelle. Fort de son succès, il se poursuivra en 2025 à la fréquence d'un rendez-vous chaque mois.

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence. Elle est diffusée à environ 4 700 contacts.

Diffusion CompostEVA

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (programme Erasmus +) et permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle dans un cadre d'éducation formelle ou informelle sera accessible sur le nouveau site Internet de l'Agence comme ressource pédagogique à destination des médiateurs culturels et des enseignants.

Webinaire de présentation de l'actualité de la recherche scientifique

Avec le concours du conseil scientifique de l'Agence, il sera proposé un temps de présentation de l'actualité de la recherche scientifique sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle au cours de l'année 2025.

AXE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO

Gouvernance et animation du bien

Finalisation du plan de gestion national et de l'atlas des zones tampons (cf. action I.1.a)

L'évaluation par ICOMOS réalisée en 2021 a abouti à des préconisations relatives à 24 zones tampons à savoir :

- pour les éléments constitutifs monumentaux et les ensembles bâtis, fournir l'agenda des approbations municipales des zones tampons et de leur protection ;
- pour les sections de chemin (éléments constitutifs 072 à 078), indiquer les moyens de contrôle et de régulation de possibles projets de développement à fort impact visuel lointain ;
- actualiser la cartographie afin que les zones de protection et les délimitations des zones tampons proposées soient présentées sur une même carte par souci de clarté et de lisibilité.

En octobre 2024, les zones tampons dédiées à la protection des 7 sections de sentiers situées sur la Via Podiensis ont fait l'objet d'une mission Conseil d'ICOMOS commanditée par l'Etat partie Français et financée par la DRAC Occitanie.

Suite à ce rapport, l'AFCC, conjointement avec la DGPA (ministère de la Culture) et la Préfecture de la Région Occitanie, a retravaillé l'ensemble des zones tampons renvoyées et/ou leur argumentaire afin de pouvoir redéposer l'Atlas, élément constitutif du Plan de Gestion National. Cette proposition a été communiquée par une lettre du Directeur général des patrimoines et de l'architecture à la Délégation française auprès de l'UNESCO. Le dossier a ensuite été transmis au Centre du patrimoine mondial le 31 janvier 2025, délai de rigueur pour permettre son examen par le Comité du patrimoine mondial qui se réunira en juillet 2025.

Sous réserve d'une décision favorable du Comité du patrimoine mondial, le plan de gestion et l'Atlas des zones tampons pourront être arrêtés par le préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur du bien, au second semestre 2025.

Réunion du Comité de bien interrégional et signature de la charte de gestion (cf. action 0.1.a)

Le préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur du bien et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional au second semestre 2025 pour la présentation du plan de gestion national et l'installation des commissions thématiques (médiation, communication, tourisme, coopération).

La charte de gestion État-AFCC sera signée à cette occasion. Elle prend le relais du protocole d'accord signé en 2015 et fixe les modalités de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion du bien. Elle précise les rôles et engagements des signataires.

Cette charte sera ensuite déclinée sous la forme d'une charte d'engagement pour chaque collectivité propriétaire.

Commissions territoriales (cf. action 0.1.a)

Au niveau local ou départemental, la programmation de commissions territoriales se poursuivra à l'initiative de l'Etat et/ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs.

L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

Club des tronçons de sentier (cf. action 0.1.a)

Une réunion en présentiel sera organisée au cours du premier semestre 2025. Elle sera l'occasion de partager les objectifs et contenus des plans de gestion des 7 tronçons inscrits, de poursuivre la réflexion collective sur les propositions de zones tampon et de suivre la mise en œuvre de l'observatoire photographique du paysage.

Désignation des référents techniques et politiques, mise à jour de l'annuaire et du guide de la gouvernance (cf. action 0.1.b)

Les collectivités propriétaires et les gestionnaires concernés seront sollicités pour désigner, si ce n'est pas déjà fait, leurs référents (élus et techniciens) afin de mettre à jour l'annuaire en ligne. Le guide de la gouvernance sera également mis à jour.

Animation d'espaces d'échanges et de partage d'expériences entre gestionnaires des composantes (cf. action 0.2.a)

L'Agence a initié des rendez-vous mensuels en visioconférence avec les Petits-déjeuners des plans de gestion. Ces rendez-vous reprendront suite à la prise de l'arrêté interpréfectoral arrêtant le plan de gestion et l'Atlas des zones tampons (sous réserve, second semestre 2025).

Élaboration d'un outil de suivi

Le projet puis la plateforme GEOCOMPOSTELLE ont permis de collecter les informations relatives aux 78 plans de gestion locaux. Elle n'a toutefois pas été conçue pour assurer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action en découlant : la plateforme existante sera donc transformée afin de pouvoir répondre aux nouveaux enjeux de suivi du Bien. La consultation nécessaire à la création d'un nouvel outil sera lancée en 2025.

Conservation, restauration, protection du bien

Mise à jour des propositions de zones tampon et de l'atlas du bien (cf. action I.1.a)

Voir supra dans le chapitre « Gouvernance et animation du bien ».

Création d'un observatoire photographique des paysages des tronçons de sentier inscrits (cf. action I.1.c)

Dans le prolongement de l'étude « Chemins faisons... » conduite entre 2020 et 2022 à l'échelle des sept tronçons de sentier inscrits, l'Agence, avec le soutien de la DREAL Occitanie, a lancé une consultation et retenu en septembre 2024 un prestataire, « Les panoramistes », basé à Marseille, pour la mise en place de l'observatoire photographique des paysages. Il s'agit de préciser la méthodologie, d'identifier les points de vue à photographier et les modalités de diffusion et de communication en relation avec les études déjà existantes. Une première réunion de préparation de la mission s'est tenue en septembre 2024 avec les référents Unesco des sections de sentier.

En 2025, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, l'Agence finalisera des propositions de lieux pertinents, au regard de la Valeur Universelle du bien, afin de permettre au photographe de réaliser les prises de vue et la rédaction des fiches de suivi. Le prestataire devra ensuite proposer une méthodologie pour poursuivre les prises de vue régulières destinées à alimenter cet observatoire.

Etat des lieux des travaux de restauration des composantes (cf. action I.2.a)

L'Agence avec le soutien de la DGPA (Ministère de la culture) souhaite poursuivre la collecte des informations auprès des 10 DRACs et des collectivités concernées concernant les états sanitaires connus, les travaux programmés, les travaux à programmer et le degré d'urgence, les besoins en termes de diagnostics ou d'étude de programmation.

Porter à connaissance (cf. action I.2.b)

Afin de s'assurer d'une meilleure prise en compte des composantes du bien dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, l'AFCC et les services de l'État porteront à connaissance des autorités compétentes les dispositions du plan de gestion arrêté à prendre en compte et à transposer.

Développement d'un projet de formation au patrimoine mondial en Occitanie

Depuis plusieurs années, l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM) organise à Arc-et-Senans, une formation-action « Médiation patrimoine mondial ». En 2023, cette formation a été déclinée en Hauts-de-France à destination des acteurs de la gestion des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en région et adaptée en fonction des besoins du territoire.

Les biens « Canal du midi », « Causses et Cévennes », et « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », en partenariat avec l'ABFPM et la DRAC Occitanie, ont initié une réflexion pour décliner/adapter cette formation en Occitanie.

Cette 1ère session de formation commune aux acteurs du Patrimoine mondial en région Occitanie pourrait être pertinente pour partager des notions, une culture et des éléments de langage communs aux 10 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial au sein de ce territoire.

Elle serait dédiée au sujet et aux acteurs suivants :

« Connaitre et gérer le patrimoine mondial » à destination des élus et techniciens concernés par la gestion d'un bien (culture, patrimoine, éducation, action sociale, urbanisme, communication, politique de la ville...) et professionnels de la culture et du tourisme (médiateurs, guides-conférenciers, directeurs de structures culturelles...). Cette formation serait également ouverte aux agents des services de l'Etat qui instruisent les dossiers relatifs à ces biens.

Une première réunion de présentation de ce projet aux autres biens inscrit sur la liste du patrimoine mondial en Occitanie est programmée en avril 2025 afin d'identifier d'autres partenaires, les objectifs à atteindre et un calendrier de mise en œuvre (idéalement avant la fin de l'année 2025).

Animation du Conseil scientifique du bien (cf. action II.1.a)

Suite à une première réunion du Conseil Scientifique en visio conférence le 12 mars 2024, ses membres seront sollicités au premier semestre 2025 afin de travailler sur un temps de présentation de l'actualité de la recherche scientifique sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle au cours de l'année 2025.

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Formation des acteurs touristiques

Dans le cadre des actions relatives au label hébergeurs « Accueil – Chemins de Compostelle en France » et la démarche « Commune halte – Chemins de Compostelle en France » (voir infra), des temps de formation seront proposés aux acteurs de ces réseaux.

Des temps d'échange et de partage de bonnes pratiques seront proposés à ces deux réseaux sous la forme de rencontres nationales, le 5 novembre 2025 (date prévisionnelle) pour le label « Accueil – Chemins de Compostelle en France » et le 20 novembre 2025 à Saint-Lizier pour les secondes rencontres des Communes-haltes.

Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Label « Accueil - Chemins de Compostelle en France » – Réseau d'hébergeurs

L'année 2024 a permis de retravailler les outils relatifs au label « Accueil – Chemins de Compostelle en France » avec les structures départementales de promotion touristique concernées – ADT/CDT (conventions, argumentaire, formation, animation du réseau).

En 2025, les nouvelles conventions seront mises en œuvre et des sessions de formation seront animées par l'AFCC dans chaque département adhérent ayant déployé la charte, en étroite collaboration avec les CDT/ADT.

Par ailleurs, dans le cadre de l'AMI « Destinations digitales », les hébergements labélisés et/ou adhérents à l'Agence seront mis en avant sur la carte interactive du nouveau site internet de l'AFCC.

De même, dans le cadre de la phase 3 de ce programme, un partenariat avec la production du film « Compostelle » (dont la sortie est prévue en mai 2026) permettra de faire apparaître à l'image les plaques « Accueil – Chemins de Compostelle en France ».

L'objectif est de poursuivre le développement de cette démarche comme un gage de qualité d'accueil sur les Chemins de Compostelle en France reconnu nationalement et internationalement.

Label « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France »

18 communes ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt publié en décembre 2023. Pour cette troisième édition, 8 communes ont été labellisées : Capestang (34), Pons (17), Pouzols-Minervois (11), Saint-Jean-d'Angély (17), La Romieu (32), Saint-Gilles (30), Saint-Gervais-sur-Mare (34) et Saint-Jean-Pied-de-Port (64).

En complément des communes candidates en 2023 mais nécessitant un délai complémentaire, et suite au maintien de leur candidature pour 2025, un quatrième appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fin d'année 2024. Les communes sélectionnées seront accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action.

Par ailleurs, les communes arrivant à l'issue de leurs trois années de labélisation recevront la visite de l'AFCC pour faire le point sur la mise en œuvre de leur plan d'action et reconduire la labélisation.

De plus, suite aux propositions formulées par les participants aux premières rencontres des Communes-haltes, qui se sont tenues à Auvillar (82) le 28 novembre 2024, des éductours seront organisés dans les communes volontaires et les secondes rencontres seront organisées le 20 novembre 2025 à Saint-Lizier (08).

Enfin, toujours dans le cadre d'un partenariat avec la production du film « Compostelle », des panneaux d'entrée de ville « Commune-halte » apparaîtront à l'image afin de mieux faire connaître ce label.

Animation et développement des itinéraires

Structuration de la Via Podiensis – GR®65 (CIMAC)

Dans le cadre du dossier présenté par l'AFCC au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) et retenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en octobre 2023, l'Agence poursuivra ses actions de structuration et d'animation de l'itinéraire.

Faute de prise en charge des dépenses d'animation par le nouveau programme opérationnel FEDER

Interrégional Massif central 2021-2027, l'Agence a dû réduire la voilure et animera sans l'aide de prestataire extérieur les prochaines assises de la voie du Puy (date prévisionnelle – 6 novembre 2025, lieu encore à définir).

L'objectif de ces assises sera de poursuivre la prise en compte des périodes de tension en matière de services sur les sections « amont », qui seront probablement accentuées en 2026 suite à la sortie du film « Compostelle » mais aussi de poursuivre les réflexions sur le maintien d'hébergements à la nuitée sur les sections moins fréquentées.

Structuration de la voie d'Arles – GR®653 (CIMAC et nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027)

Dans le cadre du dossier présenté par l'AFCC au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) et retenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en octobre 2023, l'Agence poursuivra ses actions de structuration et d'animation de l'itinéraire.

Faute de prise en charge des dépenses d'animation par le nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, l'Agence a dû réduire la voilure et animera sans l'aide de prestataire extérieur les prochaines assises de la voie d'Arles, organisées à Arles les 13 et 14 mars 2025 à Arles.

L'objectif de ces assises est de travailler avec les acteurs de la voie sur trois axes :

- La coopération avec les itinéraires d'approche, notamment italiens, et les chemins espagnols qui prennent le relai après le col du Somport.
- Travailler sur la médiation/transmission auprès des acteurs et des habitants
- Faire le point sur la scénarisation du départ de la voie d'Arles, et recenser des pistes de développement.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

L'Agence a participé au Comité d'itinéraire organisé par le département de l'Aude le 6 décembre 2024 et a pu contribuer à la réflexion commune sur la signalétique. Elle accompagnera notamment les Communes-haltes dans la commande groupée de panneaux et de clous.

Pouzols-Minervois viendra rejoindre les deux autres Communes-haltes de l'itinéraire (Rieux-Minervois, et Montréal-d'Aude) ayant signé la convention dédiée. Ce temps fort aura lieu le samedi 17 mai 2025 en présence du Président de l'Agence par intérim M. Pascal MAZET.

Les supports de communication développés (cartographie, dossier de presse, etc.) seront également valorisés sur le nouveau site internet de l'Agence.

Développement des vélo-routes « Saint-Jacques à vélo » (V56 et V41)

Le développement de la véloroute « Saint-Jacques à vélo via Vezelay » - V56 passe à présent par la structuration de sa gouvernance. L'hypothèse de travail identifiée est une structuration en comité

d'itinéraire allégé et mutualisé avec la V41, piloté par l'Agence mais le contexte budgétaire actuel des collectivités territoriales rendent complexe un tel financement.

Le forfait web permettant la valorisation des deux itinéraires sur le site de France vélotourisme sera maintenu grâce à son intégration aux forfaits des CRT/ART Bourgogne-Franche-Comté, Centre Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, ces deux itinéraires seront valorisés dans le nouveau site internet de l'Agence et ont été présentés dans le motion design « Se dépasser » diffusé et sponsorisé sur les réseaux sociaux dans le cadre de l'AMI « Destinations digitales ».

Autres itinéraires

L'Agence poursuivra sa participation aux actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation du Chemin d'Amadour, du Chemin Maubourguet-Lourdes et du chemin Conques-Toulouse. Sur ce dernier, un projet de randonnée collective est à l'étude pour 2025 afin de valoriser notamment la nouvelle Commune-halte « Cransac-les-Thermes » et l'itinéraire lui-même.

Développement d'une approche « durable » des chemins

Suite à la validation de son dossier d'adhésion en septembre 2024, l'Agence française des chemins de Compostelle est à présent membre de l'Association « Acteurs du tourisme durable ».

En 2025, l'AFCC proposera l'intégration des labels « Accueil – Chemins de Compostelle en France » et « Communes haltes – Chemins de Compostelle en France » au guide des démarches et labélisation dédié au tourisme durable. Par ailleurs, l'Agence mettra à disposition de son réseau l'ensemble des publications et outils développés par l'Association.

Destinations digitales (AMI Atout France)

La première phase du programme d'actions (diagnostic des outils de promotion numérique de l'Agence et élaboration d'une stratégie digitale) a été réalisée et la 2ème phase (refonte du site internet de l'Agence) se poursuit au premier semestre 2025 jusqu'à la mise en ligne du nouveau site internet.

Une courte phase de test sera proposée aux partenaires du projet mi-mars et la mise en ligne du nouveau site sera effective le 25 mars 2025.

Dans le cadre de la troisième et dernière phase de l'AMI, en amont du lancement, une campagne de post « organiques » sur les comptes Instagram et Facebook de l'Agence permettra de marquer une forme de compte à rebours. Ces mêmes post seront ensuite sponsorisés pour augmenter la visibilité et l'audience du nouveau site.

Par ailleurs, des communiqués de presse seront élaborés pour les voies du Puy, d'Arles, de Tours et de Vézelay.

C'est également au titre de cette phase que sera intégré le partenariat avec la production du film « Compostelle ».

En collaboration avec les producteurs WONDER FILMS et PAGE FILMS, l'objectif de ce partenariat d'un montant de 30 000 euros TTC permettrait de relayer le nouveau site internet de l'Agence dans la communication digitale et la promotion du film, grand public, et soutenu par les Régions AURA et Occitanie.

Ce partenariat permettra également de relayer des messages de bonnes pratiques sur le chemin pendant la promotion du film en avril/mai 2026.

AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL

Accueil et information du public

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public se fera grâce au nouveau site internet de l'Agence qui permettra d'accéder facilement aux informations relatives aux voies. Cette fonctionnalité sera également présentée aux Offices de Tourisme partenaires.

Diffusion de la newsletter « Le bruit des chemins »

La lettre d'information « Le bruit des chemins » est diffusée à un peu plus de 45 000 contacts. Elle met avant l'actualité des chemins : événements, publications, animations culturelles, etc... La lettre a également vocation à mettre en valeur les adhérents. L'objectif pour 2025 est d'en diffuser au minimum une par trimestre.

Réseaux sociaux

L'Agence poursuit et développe sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram LinkedIn et Youtube) afin d'augmenter sa visibilité et le nombre d'abonnés.

Les comptes Facebook (10 000 abonnés) et Instagram (3 500 abonnés) de l'Agence sont particulièrement mobilisés dans le cadre de la phase 3 de l'AMI « Destinations digitales » et permettent de diffuser les posts subventionnés relatifs au nouveau site internet.

A noter, la page LinkedIn de l'Agence compte à présent 1 600 abonnés (1 196 en 2023) et certaines publications enregistrent jusqu'à 1 600 vues.

Action culturelle et éducative

Création de cinq expositions virtuelles sur Google Art Project

Grâce à l'appui financier de la DRAC Occitanie et suite à la proposition de Madame Caroline Fort, collaboratrice pour le magazine officiel de l'UNESCO, Patrimoine Mondial et chargée du projet de la

collection officielle de l'UNESCO sur la plateforme sur Google Arts & Culture, cinq expositions virtuelles verront le jour en 2025.

Elles seront consacrées aux thèmes suivants :

- Genèse du bien aux 78 monuments et paysages (historique de l'inscription)
- D'un Saint à l'autre, marcher pour vénérer au Moyen-Âge
- Le légendaire des chemins (présentation des symboles, des images, et des histoires/paraboles présents dans le Bien)
- Marcher, penser, rêver sur les chemins (pèlerinage contemporain)
- La Valeur Universelle en dessin (approche dédiée notamment au jeune public)

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Le projet co-animé avec Derrière le hublot se poursuit en 2025. Les manifestations développées autour des œuvres d'Art refuge ont été intégrées au programme de la saison culturelle 2025 des chemins.

L'Agence anime également un groupe de travail « tourisme » réunissant les territoires concernés par une œuvre d'art-refuge, les offices de tourisme, les agences départementales et le CRTL Occitanie. L'objectif est notamment de travailler à l'émergence d'une offre spécifique et d'en assurer la promotion.

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'extension de l'opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national se poursuit en collaboration avec la FFACC (Compostelle France) et les adhérents de l'Agence.

Saison culturelle 2025

Le thème de la saison 2025 est « Des étoiles plein les yeux ». L'objectif de cette action est de valoriser tout le travail d'animation dans lequel les acteurs du chemin s'engagent chaque saison. A cette occasion, un nouveau visuel et un nouveau format de programme seront diffusés.

La mobilisation du réseau de l'Agence a débuté en décembre 2024 et ce sont plus de 180 manifestations qui ont pu être recensées dans toute la France le long des chemins.

Concernant le kit de communication, la carte postale a été remplacée par un marque-page reprenant le nouveau visuel de la saison et intégrant un Qrcode renvoyant vers le programme. Ce support permettra de diminuer les impressions de programme papier en permettant de relayer cette programmation nationale.

CompostEVA (Erasmus +)

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (voir supra) sera diffusée auprès de partenaires en charge de l'action culturelle et éducative. Le matériel sur le nouveau site Internet de l'Agence comme ressource pédagogique supplémentaire.

Enfants médiateurs

En 2023, sur la base du volontariat et sur une proposition du service éducatif de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, une opération Enfants médiateurs a réuni plusieurs classes de la baie du Mont Saint-Michel et de Saint-Gilles du Gard. L'opération pourra être renouvelée en 2025 avec les classes volontaires dans des communes adhérentes.

Promotion des chemins et du bien Unesco

Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires

L'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon du 21 au 23 mars 2025. Cet événement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle.

Pour la première fois, le stand de l'Agence sera dans le secteur du salon spécifiquement dédié aux chemins de Compostelle.

L'agence participera également à une conférence coordonnée par le Réseau des Grands Itinéraires Pédestres (RGIP) dédiée au thème « De la connexion à la déconnexion ».

Collaboration avec la FFRandonnée et l'appli « Ma rando »

L'AFCC est membre du CA et du Bureau de la Fédération de la Randonnée pédestre au titre du collège des membres associés. L'Agence participera aux différentes instances de la Fédération ainsi qu'aux groupes de travail « Patrimoine immatériel ».

La FFRandonnée a contribué à la mise en ligne des GR « Compostelle » sur la future carte interactive du nouveau site internet de l'AFCC.

En parallèle, de nouvelles suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application « Ma rando » développée par la FFRandonnée. Le contenu de l'application « Géocompostelle » y sera transféré en 2025. L'Agence est également pilote pour la mise en place des « communautés » de l'application.

Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Les dossiers de presse seront mis à jour et harmonisés dans leur présentation. Des « kits de communication » par voie seront proposés aux partenaires.

Refonte du site internet de l'Agence

Voir supra, AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE, paragraphe : Destinations digitales.

Éditions

Une collaboration est envisagée en 2025 avec la revue « Pyrénées Magazine », notamment en matière de communication réciproque des actualités de l'Agence et de la publication. D'autres actions pourront être également développées au cours de l'année.

AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

Les collaborations avec l'Association des Communes du Camino Francés (AMCS) se développeront en 2025.

A l'invitation de l'association, l'Agence interviendra lors d'un séminaire international dédié à la sécurité sur les chemins de Compostelle, organisé à Villafranca del Bierzo les 7 et 8 mars 2025 en partenariat avec la Guardia Civil.

L'Agence a également invité l'AMCS à intervenir lors des Assises de la voie d'Arles le 13 mars 2025.

Poursuite du projet ULTREIA SUDOE (2024-2026)

L'Agence est partenaire du projet cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE (Sud-ouest européen), et qui vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne et au Portugal et favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France) participent au projet pour co-construire et tester ces stratégies de développement local par le patrimoine naturel et culturel.

Un séminaire dédié à ce projet sera organisé en octobre 2025 à Toulouse.

Dépôt d'une candidature conjointe pour un projet INTERREG-POCTEFA - REDYNAMISER LA VOIE D'ARLES - CAMINO FRANCES POR ARAGON (2025- 2027) :

L'Agence a été invitée à rejoindre le groupe de travail visant à déposer une candidature commune pour l'appel à projets du programme Interreg-Poctefa avant le 22 avril 2025.

Le consortium regroupe le Gouvernement régional d'Aragon, le Gouvernement régional de Navarre, l'AMCS, la commune de Jaca (Espagne), la commune de Lescar (64) et le département des Pyrénées Atlantiques, PA Tourisme, ainsi que d'autres partenaires associatifs.

L'objectif de ce projet est de construire une coopération forte entre les autorités régionales et locales des deux côtés de la frontière et impliquer durablement les acteurs locaux de la voie d'Arles.

Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens

Fédération européenne du Chemin de Compostelle

L'Agence a adhéré à la Fédération européenne du chemin de Compostelle pour mieux représenter la diversité des acteurs français. Cette fédération est l'organisme référent du Conseil de l'Europe et de l'Institut européen des Itinéraires culturels pour les chemins de Compostelle. En juillet 2024, l'Agence a intégré le bureau de la Fédération. Au sein de cette entité, l'AFCC sera plus particulièrement coordinatrice des manifestations conjointes. L'Agence participera également aux dossiers déposés dans le cadre d'appels à projets (Journées européennes du patrimoine et Europe creative)

Par ailleurs, le siège de la Fédération sera relocalisé à l'adresse de l'Agence française des Chemins de Compostelle à Toulouse.

Enfin, l'Agence française, en partenariat avec le ministère de la Culture, la DRAC Occitanie, la ville de Toulouse et la Région Occitanie, accueillera l'Assemblée Générale de la Fédération du 2 au 4 juillet 2025 à Toulouse.

Développement d'une coopération culturelle entre le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

Avec l'aide de l'association japonaise CLAIR représentant les collectivités territoriales japonaises, un projet de partenariat a été initié avec la Préfecture de Nara et son bureau de promotion touristique. Cette collaboration pourrait prendre forme lors de la quinzaine du Japon en Occitanie en novembre 2025 sous la forme d'une manifestation conjointe.

AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités

Des échanges sont actuellement en cours avec le Département des Landes pour formaliser leur adhésion à l'Agence en 2025. D'autres contacts sont en cours, mais le contexte budgétaire complexe pour les années 2025 et 2026 rend l'exercice difficile.

Par ailleurs, l'Agence poursuivra ses efforts pour consolider ses liens et des projets avec les collectivités adhérentes.

➔ **Le programme d'actions 2026 est approuvé à l'unanimité.**

6. Budget prévisionnel 2026

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 / REALISE 2025				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
	PREVISIONNEL 2025	REALISE 2025	PREVISIONNEL 2026	ECART 010125 311225
Ventes diverses et produits annexes	86 000 €	79 456 €	85 000 €	-6 544 €
Recettes crédencial	77 000 €	74 644 €	80 000 €	-2 356 €
Recettes diverses (IGN, ventes Gallimard...)	6 000 €	2 012 €	2 000 €	-3 988 €
Location expos	1 000 €	600 €	1 000 €	-400 €
Adhésion charte d'accueil	2 000 €	2 200 €	2 000 €	200 €
Cotisations	252 750 €	242 320 €	237 750 €	-10 430 €
Conseil régional Occitanie	71 250 €	71 250 €	71 250 €	0 €
Conseil régional Nouvelle Aquitaine	40 000 €	40 000 €	40 000 €	0 €
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	8 000 €	8 000 €	8 000 €	0 €
Conseil départemental Ariège	8 000 €	8 000 €	8 000 €	0 €
Conseil départemental Aveyron	8 000 €	8 000 €	8 000 €	0 €
Conseil départemental Lot	8 000 €	8 000 €	8 000 €	0 €
Conseil départemental Dordogne	8 000 €	8 000 €	4 000 €	0 €
Conseil départemental des Landes	8 000 €	8 000 €	8 000 €	0 €
Conseil départemental Charente-Maritime	5 000 €	0 €	0 €	-5 000 €
Conseil départemental Haute-Garonne	5 000 €	0 €	0 €	-5 000 €
Conseil départemental Gironde	5 000 €	0 €	0 €	-5 000 €
Conseil départemental Hautes-Pyrénées	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Conseil départemental de l'Aude	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Conseil départemental du Tarn-et-Garonne	3 000 €	3 000 €	5 000 €	0 €
Conseil départemental de la Lozère	3 500 €	3 500 €	3 500 €	0 €
Ville de Paris	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Communauté d'Agglomération du Pays Basque	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Communes et communautés de communes (collèges 3 & 4)	48 000 €	52 150 €	50 000 €	4 150 €
Adhérents 5e collège (associations, OT, hébergeurs...)	4 000 €	4 420 €	4 000 €	420 €
Subventions	248 630 €	272 787 €	198 930 €	19 157 €
Etat - DRAC - Protocole d'accord + Livret PM	75 000 €	95 000 €	55 000 €	20 000 €
Etat - Ministère de la culture - ICCE	15 000 €	15 000 €	10 000 €	0 €
Etat - DREAL Occitanie - Observatoire photographique paysages + report	10 500 €	10 753 €	15 000 €	253 €
Alout France Destinations digitales + report	70 000 €	84 110 €	0 €	14 110 €
Conseil Départemental de l'Hérault (Géoparc)		5 000 €	5 000 €	
FNADT Massif central (animation voie du Puy 2)	21 325 €	20 307 €	13 096 €	-1 018 €
FNADT Massif central (animation voie d'Arles 2) + report	15 480 €	15 067 €	15 000 €	-413 €
FNADT Massif central (animation voie d'Arles 3 Voie du Puy V3)			16 700 €	
Interreg Pocvoler			25 337 €	
Projet Ultra SUDOE	41 325 €	27 550 €	43 797 €	-13 775 €
Transferts de charges	32 630 €	35 577 €	36 100 €	2 947 €
Rbt Formation	500 €	0 €	0 €	-500 €
Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Rbt frais (recyclage, Assises, formations ...)	2 000 €	5 470 €	6 000 €	3 470 €
Produits divers de gestion	30 €	2 €	0 €	-28 €
Produits financiers	100 €	105 €	100 €	5 €
Total des produits d'exploitation	620 010 €	630 140 €	557 780 €	5 130 €
CHARGES D'EXPLOITATION				
Marchandises vendues	6 600 €	6 706 €	6 600 €	(106 €)
Achat credencials et divers	6 600 €	6 706 €	6 600 €	-106 €
Fournitures consommables	7 000 €	4 728 €	5 800 €	2 272 €
Electricité	4 000 €	3 161 €	4 000 €	839 €
Petit équipement	1 000 €	432 €	500 €	568 €
Fournitures administratives	2 000 €	1 135 €	1 300 €	865 €
Services extérieurs	271 903 €	275 411 €	248 870 €	16 492 €
Sous-traitance administrative (social, recyclage)	4 500 €	3 474 €	4 000 €	1 026 €
Location de matériels (téléphonie, photocopieur, logiciels, ecocompteur)	6 000 €	5 261 €	5 500 €	739 €
Location immobilière	30 050 €	30 050 €	30 050 €	0 €
Entretien et réparations immobilier (ménage)	3 000 €	3 027 €	3 100 €	-27 €
Entretien et réparations mobilier	300 €	0 €	100 €	300 €
Primes d'assurances	2 100 €	2 027 €	2 100 €	73 €
Maintenance (copies, parc informatique, téléphonie)	4 000 €	3 592 €	4 000 €	408 €
Maintenance site Internet	0 €	0 €	5 000 €	0 €
Hébergement GeoCompostelle	1 400 €	0 €	0 €	1 400 €
Documentation, séminaires, formations salariés	500 €	15 €	1 000 €	485 €
Salons	2 140 €	2 052 €	2 500 €	88 €
Honoraires comptables (experts + cac + RH)	20 500 €	15 869 €	16 000 €	4 631 €
Programme d'actions projet ICCE	15 000 €	14 331 €	10 000 €	669 €
Programme d'actions Voie d'Arles 2	0 €	0 €	0 €	0 €
Programme d'actions Voie du Puy 2 (reste à engager uniquement)	0 €	2 961 €	0 €	-2 961 €
Programme d'actions Voie d'Arles Voie du Puy 3			0 €	
Programme d'actions projet Ultra SUDOE + reste à engager	20 663 €	9 554 €	45 821 €	11 109 €
Observatoire photographique des paysages	10 500 €	12 000 €	15 000 €	-1 500 €
Destinations digitales : outils + promotion + déplacements	88 100 €	90 392 €	0 €	-2 292 €
Programme d'actions livret PM (reste à engager uniquement)		20 000 €	20 000 €	
Programme d'actions projet Interreg Pocvoler			19 629 €	
Communication/édition	14 000 €	7 514 €	10 000 €	6 486 €
Saison culturelle	5 000 €	4 827 €	5 000 €	173 €
Frais actes et contentieux	250 €	183 €	200 €	67 €
Déplacements personnel (hors projets)	7 000 €	11 513 €	11 000 €	-4 513 €
Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants)	1 000 €	0 €	1 000 €	1 000 €
Frais postaux	9 000 €	11 190 €	12 500 €	-2 190 €
Frais télécommunications	2 400 €	2 490 €	2 700 €	-90 €
Services bancaires	700 €	1 150 €	1 500 €	-450 €
Réceptions : repas de travail, intervenants, membres du conseil scientifique, Assises	4 500 €	2 500 €	5 000 €	2 000 €
Colisations (ABFPM, Fédé européenne, FICE, ATD, AJP, RGIP, FFRP, CRT Occitanie, Toulousains de Toulouse)	10 700 €	11 237 €	7 650 €	-537 €
Redevance (s/location expo)	500 €	260 €	500 €	240 €
Charges de gestion courantes	100 €	13 €	20 €	87 €
Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)	8 000 €	7 929 €	8 000 €	71 €
Charges de personnel	394 380 €	360 630 €	339 474 €	33 750 €
Salaires bruts	269 317 €	267 001 €	241 160 €	2 316 €
Charges sociales	119 363 €	92 200 €	87 414 €	27 163 €
Indemnités et avantages divers (prime transport, jss, mutuelle)	5 700 €	1 429 €	10 900 €	4 271 €
Mission service civique, stages	0 €	0 €	0 €	0 €
Amortissements	800 €	482 €	1 000 €	318 €
Dotations	800 €	907 €	1 000 €	-107 €
Variations de stock	0 €	-425 €	0 €	425 €
Autres (charges exceptionnelles)	0 €	0 €	0 €	0 €

➔ **Le budget prévisionnel 2026 est approuvé à l'unanimité.**

7. Signature de l'arrêté interpréfectoral et mise œuvre du plan de gestion du bien

L'arrêté interpréfectoral actant le plan de gestion 2027-2031 du bien 868 « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » ainsi que son atlas des protections a été signé par les onze préfets concernés par le bien ou ses zones tampons ce matin.

Lors du comité de bien organisé ce jour, la mise en œuvre, le suivi de ce document et des 78 cahiers de gestion locaux, la gouvernance et la valorisation de ce bien ont été abordés et travaillés avec les participants.

La charte de gestion du bien a également été signée à cette occasion.

➔ **Les membres de l'Assemblée générale ont pris connaissance de ces informations.**

8. Préparation des anniversaires de l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe et de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (2027-2028)

En 2027 seront célébrés les 40 ans du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et la certification en 1987 des chemins de Compostelle. Cette année jacquaire sera l'occasion de mobiliser les acteurs des territoires afin de construire une programmation culturelle ambitieuse.

En 2028, nous fêterons les 30 ans de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Là encore, l'Agence coordonnera une saison culturelle, représentation de ce bien unique en France.

➔ **Les membres de l'Assemblée générale ont pris connaissance de de ces informations.**

9. Observation des chemins pour l'année 2025

Présentation de la note de conjoncture 2025 avec : les données de fréquentation des étapes finales ; les outils et ressources du pèlerin ; la communication et qualification de l'offre ; la carte des chemins et ses données de fréquentation, les données de fréquentation par voie.

➔ **Les membres de l'Assemblée générale ont pris connaissance de de ces informations.**

10. Bilan du partenariat avec la production du film « Compostelle » et retombées

Le partenariat avec la société « Get the Moon » et la production du film « Compostelle », avec l'accompagnement financier de l'AMI Destinations digitales d'Atout France, a consisté en la mise en visibilité à l'image du label « Accueil – Chemins de Compostelle en France » et du nouveau site de l'Agence française des chemins de Compostelle. L'augmentation significative du nombre de vues de ce support ainsi que du nombre d'abonnés aux différents réseaux sociaux de l'AFCC indiquent que ce partenariat a été

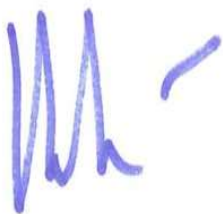
bénéfique pour notre structure.

Par ailleurs, l'Agence a pu être associée à certaines avant-premières du film en mars 2026 et des contacts avec plusieurs titres de presse nationale ont abouti à des publications/articles/émissions.

→ **Les membres de l'Assemblée générale ont pris connaissance de de ces informations.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

John Palacin
Président



Lorant Hecquet
Secrétaire



Agence française des chemins de Compostelle

4 rue Clémence Isaure

31000 Toulouse

Tél. : 05 62 27 00 05

accueil@chemins-compostelle.com

www.chemins-compostelle.com